

ÉTUDE SUR LA DYNAMIQUE DES VOLONTARIATS INTERNATIONAUX D'ÉCHANGES ET DE SOLIDARITÉ (VIES) AU LAOS



© Mathieu Arnaudet / France Volontaires

Rédigée par :

Anh-Liên DO-KHAC, Représentante
Nationale de France Volontaires au Laos

Sous la direction de :

Emile-Eric AFFOGNITODE, Responsable de
l'Unité Réseau des Espaces Volontariats

Avec l'accompagnement méthodologique
de :

Julien BECASSE, Chargé de mission études

Table des matières

Table des matières.....	1
Sigles et abréviations.....	3
Introduction.....	4
Chapitre 1 : Contexte général.....	6
A. Présentation de France Volontaires.....	6
a. Ses origines.....	6
b. Ses missions.....	6
c. Son réseau international.....	7
B. Présentation de l'étude.....	9
a. Origine du projet.....	9
b. Les objectifs de l'étude.....	9
C. L'engagement volontaire et solidaire à l'international.....	10
a. La notion d'engagement.....	11
b. La Charte des volontariats internationaux d'échange et de solidarité.....	11
c. Qui sont les VIES ?.....	12
d. Quelques définitions complémentaires.....	13
D. Le contexte du pays.....	16
a. Généralités.....	16
b. L'écosystème du volontariat.....	20
Chapitre 2 : Méthodologie de l'étude.....	26
A. Les étapes de l'étude.....	26
1. Création de la base de données des structures d'accueil.....	26
2. Passation du questionnaire.....	27
3. Traitement des données.....	27
4. Restitution.....	27
B. Les difficultés rencontrées et les limitations de l'étude.....	28
Chapitre 3 : Les résultats de l'étude.....	29
A. Le profil des structures d'accueil.....	29
B. Les volontaires accueillis.....	35
C. Les dynamiques entre structures d'accueil et volontaires.....	44

Table des matières

Chiffres clé.....	53
Chapitre 4 : Conclusions et recommandations.....	54
A. Les évolutions du volontariat français au Laos observées entre 2010 et 2018.....	54
B. Les enjeux pour le développement du volontariat français au Laos.....	56
a. Sécuriser les parcours d'engagement.....	56
b. Développer la visibilité et la communication, encourager la diffusion d'information.....	57
c. Offrir un accompagnement plus diversifié aux volontaires.....	58
d. Participer au renforcement des capacités des structures locales.....	59
e. Soutenir les Chantiers de solidarité internationale.....	60
f. Matrice SWOT du volontariat français au Laos.....	61
C. Recommandations pour le développement des activités de France Volontaires au Laos.....	62
Conclusion.....	63

Sigles et abréviations

- * **AFVP** : Association Française des Volontaires du Progrès
- * **ASEAN** : Association des Nations du Sud-Est asiatique
- * **CSI** : Chantier de solidarité internationale
- * **EV** : Espace Volontariats
- * **FONJEP** : Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
- * **FV** : France Volontaires
- * **JICA** : Japan International Cooperation Agency
- * **KOICA** : Korea International Cooperation Agency
- * **MEAE** : Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères
- * **MOFA** : Ministry of Foreign Affairs
- * **MOHA** : Ministry of Home Affairs
- * **MOU** : Memorandum of Understanding
- * **NPA** : Non-Profit Association
- * **ONGI** : Organisation Non Gouvernementale Internationale
- * **OSC** : Organisation de la Société Civile
- * **SA** : Structure d'Accueil
- * **SC** : Service Civique
- * **SE** : Structure d'Envoi
- * **UNV** : United Nations Volunteers
- * **VIA** : Volontariat International en Administration
- * **VIE** : Volontariat International en Entreprise
- * **VICh** : Volontariat d'Initiation et d'Echange
- * **VIES** : Volontariat International d'Echange et de Solidarité
- * **VIF** : Volontariat International de la Francophonie
- * **VSC** : Volontaire en Service Civique
- * **VSI** : Volontariat de Solidarité Internationale

Introduction

Le monde évolue, de même que les mentalités et les cultures. Les échanges se développent et s'ouvrent à de nouveaux horizons. Accentuée par les moyens de transports et de communications modernes, la mobilité internationale s'intensifie et s'ouvre désormais autant aux jeunes en recherche d'expériences, qu'aux personnes plus âgées, souhaitant partager leurs connaissances. Le volontariat prend une place grandissante dans les sociétés civiles. Le volontariat s'est développé progressivement pour recouvrir aujourd'hui des notions de partage, de goût de découverte, de désir d'ouverture aux autres ou de tisser des liens par-delà les frontières. Ainsi les formes d'engagements se multiplient, et les durées varient. Du projet personnel de vacances solidaires à l'engagement en volontariat de solidarité internationale (VSI), le panel de pratiques est large et face au nombre, des impératifs sur la qualité des missions de volontariat se posent. La Charte des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES), terme qui regroupe un certain nombre de ces pratiques, montre la volonté des pouvoirs publics français et des organisations de promouvoir un engagement volontaire, solidaire et responsable à l'international de ses citoyens.

Dans les pays en développement, les besoins et les pratiques évoluent également. Et l'offre de volontariat français a dû, au cours du temps, s'adapter. Du statut de coopérant des années 1960 aux volontaires s'engageant sur le terrain aujourd'hui, les objectifs et les missions sont progressivement passés de l'appui technique à une volonté de plus en plus forte de mêler apport de compétences et échange interculturel.

Face à ce constat, et en réaction au scandale de l'Arche de Zoé, les pouvoirs publics français ont décidé, conjointement avec le monde associatif, de se doter d'un outil partagé traitant des questions d'engagement volontaire dans le champ du développement, de l'action humanitaire et de la solidarité internationale, avec pour ambition le développement surtout qualitatif mais aussi quantitatif de l'ensemble des formes – instituées ou non – d'engagement solidaire international et dispositifs de volontariat ainsi que la promotion et la valorisation des engagements volontaires et solidaires à l'international. Pour ce faire, le Premier Ministre a lancé, le 1er octobre 2009, la plateforme France Volontaires dont la mission se définit par l'appui et l'accompagnement aux acteurs français des engagements volontaires et solidaires à l'international.

Pour remplir cette mission d'intérêt général, France Volontaires s'est dotée d'un réseau international pour pouvoir répondre aux demandes et aux besoins des acteurs de la solidarité internationale, dans les pays où le nombre de volontaires français est significatif. Avec plus de 250 volontaires français par an au Laos, nombre appelé à s'accroître, France Volontaires a pris la décision, en juin 2019, d'ouvrir une représentation au Laos afin de pouvoir proposer des activités et des services de proximité à destination des structures d'accueil et de ces volontaires français.

Avec l'objectif de mieux appréhender cette dynamique du volontariat français au Laos et de définir au mieux le cadre de ses activités, France Volontaires a lancé en novembre 2019 une étude sur les dynamiques du volontariat afin de dresser un état des lieux des volontariats sur l'année de référence 2018 et recueillir les besoins et attentes des organisations d'accueil de volontaires au Laos. Ce sont les résultats de cette étude qui sont présentés dans les pages qui suivent.

Introduction

La première partie du présent rapport est consacrée à la présentation du contexte des engagements volontaires et solidaires au Laos. La deuxième partie expose la méthodologie appliquée dans le cadre de cette étude. La troisième partie présente les résultats de l'analyse des questionnaires et entretiens. Viennent *in fine* les conclusions de l'étude et les recommandations pour la poursuite des activités de France Volontaires au Laos.

Une dernière remarque s'impose dans l'introduction à cette étude. La crise sanitaire du Covid-19, qui a eu d'importantes conséquences sanitaires, économiques et humaines à travers le monde, a mis un frein à cette étude. S'il était initialement prévu que l'enquête se déroule en deux phases, de novembre 2019 à janvier 2020 pour la phase préliminaire et de février à mars 2020 pour la phase d'approfondissement, seule la première phase a pu être mise en place. Il nous semblait toutefois important de partager ces résultats, même incomplets, qui donnent une bonne photographie des engagements volontaires et solidaires français au Laos pour l'année 2018.

Chapitre 1 : Contexte général

Nous commencerons par faire une brève présentation de France Volontaires, ceci afin de souligner les objectifs poursuivis dans la réalisation de l'étude sur les dynamiques des Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité (VIES) au Laos en 2018. Nous en profiterons pour préciser certains thèmes. Par la suite, une présentation du contexte national économique, politique et de la société civile sera faite dans le but de mieux comprendre les enjeux globaux dans lesquels s'inscrivent les missions des Volontaires Internationaux d'Echanges et Solidarité ainsi que les missions de France Volontaires au Laos.

A. Présentation de France Volontaires

a. Ses origines

France Volontaires est la plateforme française des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES). Créée en 2009 sur le socle de l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP, créée en 1963), France Volontaires est le fruit d'une construction partagée entre des acteurs publics et associatifs impliqués dans la solidarité internationale. Opérateur du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), elle réunit l'Etat, des collectivités territoriales et des associations autour d'une mission d'intérêt général : le développement et la promotion des engagements volontaires et solidaires à l'international. Elle s'appuie sur une présence en France (hexagonale et outre-mer) et sur un réseau d'Espaces Volontariats en Afrique, Asie et Amérique latine.

b. Ses missions

France Volontaires s'est dotée de 5 missions principales :

* *Concertation et plaidoyer*

France Volontaires organise le dialogue entre les acteurs du volontariat et participe ainsi à la définition et à la mise en œuvre de politiques publiques et d'initiatives multi-acteurs sur le champ de l'engagement solidaire à l'international.

*** Information et orientation**

France Volontaires fait connaître au plus grand nombre (institutions publiques, associations, grand public...) les dispositifs français et européens de volontariat à l'international (VSI, Engagement de Service civique, SVE, etc.) par différents canaux : information et orientation des publics, publications, outils numériques, participation à diverses manifestations.

*** Valorisation**

France Volontaires œuvre à la reconnaissance et à la valorisation du volontariat et de toutes les formes d'engagement solidaire à l'international, notamment à leur prise en compte dans le parcours professionnel des volontaires.

*** Expérimentation**

France Volontaires analyse les dynamiques du volontariat et met en œuvre des programmes spécifiques dans une démarche d'expérimentation et de capitalisation. À travers son réseau international, la plateforme apporte notamment son soutien aux dispositifs nationaux de volontariat et aux programmes de réciprocité (accueil de volontaires internationaux en France).

*** Accompagnement et mise en réseau**

France Volontaires propose une expertise, des formations et participe au renforcement des capacités de ses membres et partenaires en France et à l'international. Ses Espaces Volontariats sont des leviers d'action, d'appui et de mise en réseau, pour l'ensemble des acteurs du volontariat, dans les pays où ils sont implantés afin de sécuriser les parcours d'engagement et d'en multiplier les effets.

Concrètement, dans les pays d'accueil, il s'agit de :

- * Informer et faire connaître les différentes formes de volontariat ;
- * Contribuer à développer en qualité et en quantité le nombre de VIES ;
- * Assurer une mission d'accompagnement des acteurs du volontariat, principalement les structures d'envoi, les structures d'accueil et les volontaires.

c. Son réseau international

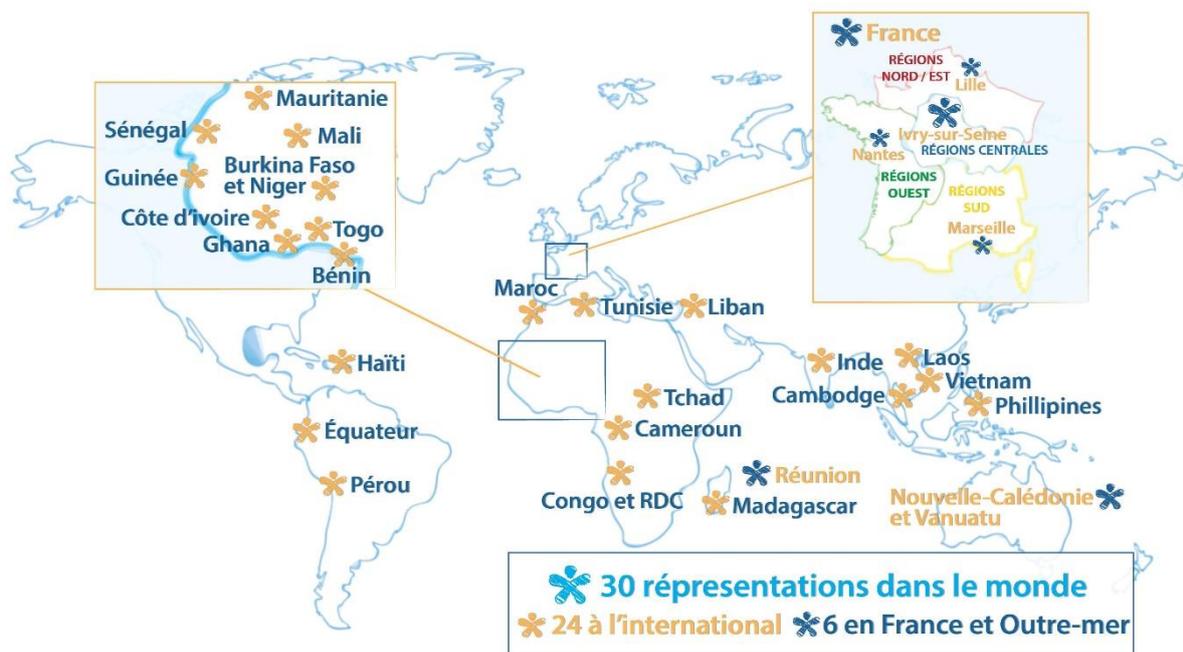
Le dispositif à l'international de France Volontaires repose sur un réseau d'Espaces Volontariats (REV), qui assurent la double fonction de représentation de France Volontaires dans le pays partenaire et de centre de ressources et d'appui aux acteurs du volontariat. Le Réseau des Espaces Volontariats regroupe l'ensemble des Espaces Volontariats (24 en décembre 2019) qui constituent un aspect fondamental de l'identité et du

positionnement de France Volontaires dans le monde. A travers ce réseau, France Volontaires met en relation, accompagne, et valorise les dynamiques d'acteurs contribuant à une plus grande reconnaissance des engagements volontaires et solidaires à l'international et au développement de politiques publiques ambitieuses. France Volontaires affirme ainsi sa fonction de soutien aux initiatives et à l'innovation, et contribue à l'accessibilité, à la qualité et à la sécurisation des parcours d'engagement à l'international.

Le réseau des Espaces Voluntariats affiche 4 ambitions :

- * Améliorer globalement les conditions de mise en œuvre des missions de volontariats internationaux d'échanges et de solidarité ;
- * Impliquer systématiquement, autant que faire se peut, les acteurs et partenaires dans la vie des Espaces Voluntariats, de la conception de leurs plans d'actions à la mise en œuvre d'actions ;
- * Être la plateforme de référence sur les questions du volontariat ;
- * Promouvoir et valoriser la contribution des volontaires à la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD).

France Volontaires dans le monde



B. Présentation de l'étude

a. Origine du projet

En raison de sa mission d'intérêt général, France Volontaires mène, par le biais d'études, des réflexions concernant – notamment – les évolutions des différentes formes de volontariat à l'international, et plus particulièrement les Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité (VIES). Les problématiques se déclinent en fonction du pays d'accueil des volontaires, de ses procédures d'insertion ou encore de ses besoins.

Depuis mi-2009, diverses actions expérimentales, études et enquêtes, ont été menées auprès de nombreuses structures, pouvoirs publics et institutionnels, représentants de la société civile, partenaires de France Volontaires, afin de mieux cerner les attentes en matière de volontariat et de préciser le contenu des nouvelles missions d'engagements volontaires et solidaires à l'international.

Ainsi, plusieurs études sur les VIES, concernant à la fois les volontaires et leurs structures d'accueil, ont été menées dans chaque pays où France Volontaires a ou a eu une représentation. Ces études s'inscrivent dans un double enjeu, local et global. Elles permettent d'impulser une dynamique d'acteurs tant au niveau des volontaires qu'à celui des structures d'accueil, afin d'être « demain » en situation d'accompagnement de ces acteurs. Elles permettent également de mieux appréhender la dynamique des VIES dans leur ensemble, tout en laissant apparaître les spécificités de chaque pays face au volontariat.

Cette étude sur la dynamique des VIES au Laos fait suite à deux études déjà réalisées en 2010 et en [2014](#)¹.

Alors que France Volontaires vient d'ouvrir un Espace Volontariats à Vientiane, cette étude doit permettre la meilleure appréhension actualisée possible des dynamiques de volontariat en général, et celles du volontariat français en particulier, au Laos, afin d'en repérer les enjeux en termes d'accompagnement et de développement qualitatif et quantitatif par France Volontaires.

b. Les objectifs de l'étude

*** Pour France Volontaires au niveau global**

Il s'agit de :

- * Récolter des informations sur les dynamiques d'engagement à l'international ;
- * Permettre une meilleure connaissance du secteur ;

¹ L'étude de 2014 est accessible en ligne : http://www.observatoire-volontariat.org/IMG/pdf/etude_vies_laos_final_obs_25-09-2015.pdf

- * Comparer les résultats et mettre en lumière les similitudes et les différences entre plusieurs pays, afin de pouvoir, par la suite, adapter les stratégies d'accompagnement de FV à divers contextes interculturels ;
- * Faire le lien entre les spécificités de chaque pays et l'état des lieux des engagements volontaires et solidaires à l'international, pour comprendre les résultats de l'étude en fonction de son contexte. La question de l'interculturalité est incontournable.

*** Pour l'Espace Volontariats du Laos (EV) au niveau local**

Il s'agit :

- * D'obtenir un état des lieux illustratif et non pas exhaustif, le plus précis possible, que l'on pourra actualiser régulièrement.
- * De faire le lien entre les spécificités du contexte laotien et l'état des lieux des engagements volontaires et solidaires à l'international, pour comprendre les résultats de l'étude en fonction de son contexte.
- * De mesurer les évolutions des différentes formes de volontariat au Laos par rapport aux études de 2010 et de 2014.
- * D'informer de l'existence de France Volontaires et de ses services.
- * D'amorcer ou d'entretenir la mise en réseau des acteurs (principalement volontaires et structures d'accueil).
- * De recueillir les souhaits d'accompagnement des structures d'accueil.
- * De définir les priorités de France Volontaires au Laos.

C. L'engagement volontaire et solidaire à l'international

La notion de volontariat recouvre aujourd'hui de nombreuses formes d'engagement, ce qui ne rend pas toujours aisée sa définition. Au sens général du terme, le volontariat est une activité exercée sans contrainte, en toute liberté, dans un cadre organisé, au profit d'autrui ou de la collectivité, et ce, sans rétribution. Le volontariat puise dans l'esprit du bénévolat puisqu'il suppose la notion d'engagement non rémunéré, mais il s'en distingue par son statut juridique qui implique un engagement formalisé à plein temps : un volontaire ne peut pas être dans le même temps étudiant ou salarié. Il se distingue également du salariat par son statut dérogatoire au code du travail.

Toutefois, dans le langage courant, le terme volontariat est souvent employé comme synonyme de bénévolat. Par exemple, le mouvement international de la Croix-Rouge définit un volontaire comme « *une personne qui*

mène des activités bénévoles »². Aussi, par extension, appellerons-nous volontariats toutes les formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international, qu'il s'agisse d'un engagement bénévole ou indemnisé.

Au sein même de cette notion de volontariat, certains termes exigent des précisions.

a. La notion d'engagement

L'engagement est « un acte par lequel on s'engage à accomplir quelque chose ; promesse, convention ou contrat par lesquels on se lie : contracter un engagement » (Larousse). Il s'agit aussi du fait de prendre parti sur les problèmes politiques ou sociaux par son action et ses discours. Dans ce sens, l'engagement est un acte par lequel l'individu assume les valeurs qu'il a choisies et donne, grâce à ce libre choix, un sens à son existence. Les actions de solidarité internationale répondent à ces valeurs d'engagement.

Concrètement, l'engagement volontaire est une forme de contrat par lequel une personne déclare vouloir servir volontairement, pendant une durée variable mais déterminée, une cause, de manière indépendante ou par le biais d'un organisme porteur du message défendu.

b. La Charte des volontariats internationaux d'échange et de solidarité

A l'issue d'un processus de concertation entre l'Etat français et le milieu associatif, une [Charte des volontariats internationaux d'échange et de solidarité](#) a été établie et signée le 1er octobre 2009 par le premier ministre de l'époque, François Fillon. Cette charte, reformulée en 2014, énonce les valeurs communes aux différents types de volontariats internationaux de solidarité :

- * Prendre en compte la réalité d'autres populations dans le respect de leurs droits collectifs et individuels, de leur(s) culture(s), de leurs croyances, de leurs besoins, et de leur égale dignité humaine ;
- * Inscrire les échanges et les actions de solidarité dans un souci de réciprocité et de partenariat afin de contribuer au renforcement des solidarités locales et globales ;
- * Valoriser l'engagement libre et responsable des volontaires.

² « Politique relative au volontariat » adoptée à la 18e session de l'Assemblée générale de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, tenue du 23 au 25 novembre 2011 à Genève : <https://www.ifrc.org/Global/Governance/Policies/volunteering-policy-fr.pdf>

c. Qui sont les VIES ?

La concertation entre l'Etat et les associations françaises de solidarité internationale autour de la Charte des VIES a également abouti à la définition d'une catégorisation des engagements volontaires et solidaires à l'international. Celle-ci permet ainsi de définir le niveau de cadrage des missions et de mieux envisager l'accompagnement des volontaires en fonction de leurs spécificités. Les volontaires sont répartis comme suit :

* **Les volontariats d'échange et de compétence**

Les volontariats d'échange et de compétence (VEC) visent à des échanges de savoir-faire professionnels entre membres de structures partenaires. Ils concernent principalement des personnes expérimentées, en activité ou à la retraite, souhaitant appuyer des projets concrets par leur expertise.

* **Les volontariats de coopération, d'appui au développement et d'action humanitaire**

Les volontariats de coopération, d'appui au développement et d'action humanitaire visent à mettre les qualifications, compétences et expériences d'une personne au service d'un partenaire, d'un projet sur une à plusieurs années. Leur dimension humaine et culturelle implique une immersion dans le pays d'accueil. Les engagements réciproques et les conditions d'exercice de la mission sont formalisés dans un contrat. Le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) en est un exemple.

* **Les volontariats d'initiation et d'échange (Chantiers de Solidarité internationale)**

« Un volontariat d'Initiation et d'Echange se définit comme une action éducative qui vise à développer la citoyenneté locale et mondiale des participants à travers l'échange interculturel et une action de solidarité revêtant un caractère d'intérêt général » (Atelier Chantiers de Solidarité Internationale/ Chantiers de Jeunes, Cotonou, 21-25 Novembre 2011³). Les volontariats d'initiation et d'échange (VIEch) concernent surtout des jeunes et toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales, par des séjours d'étude, des chantiers, etc.

Ainsi, différents types d'engagements volontaires et solidaires à l'international existent et induisent des modalités de réalisation différentes :

- * Des engagements volontaires encadrés par des dispositifs avec des textes législatifs (loi de 2005 sur le VSI, loi de 2010 sur le service civique, etc.) ;
- * Des engagements volontaires en dehors de ces dispositifs mais encadrés par des organisations (associations, collectivités, etc.) tout au long de la mission ;

³ Cet atelier a réuni France Volontaires, le Fonjep, des associations membres de France Volontaires qui s'investissent sur cette forme de volontariat et des structures partenaires locales.

- * Des engagements volontaires en dehors des dispositifs légaux et non encadrés par des organisations.

La diversité des engagements est importante et il est alors essentiel pour France Volontaires de considérer l'ensemble des personnes, volontaires ou bénévoles, « cadrées » ou non, qui vivent une mission de solidarité internationale dans un pays tiers. La mission d'appui et d'accompagnement confiée à France Volontaires s'adresse donc à un public large.

d. Quelques définitions complémentaires

* **Le volontariat / le volontaire**

Il existe plusieurs définitions du volontariat en fonction des organisations qui les portent. Nous retiendrons les deux suivantes :

- * La définition de Dewinter et France Volontaires (2010)

Les volontaires peuvent être définis comme :

- Des individus et des groupes d'individus qui s'engagent de manière libre et responsable.
- Des hommes et des femmes qui donnent de leur temps, de leur travail, de leur énergie.
- Des personnes, quel que soit leur statut, qui s'investissent à plein temps, sur leur temps professionnel ou familial, pendant une période déterminée (de deux semaines à plusieurs années).

- * La définition du Ministère français de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative

Le volontaire se distingue à la fois du bénévole et du salarié. Le volontariat est défini par les éléments suivants :

- Le volontaire s'engage d'une manière formelle (par contrat), pour une durée limitée, à temps plein, pour une mission d'intérêt général.
- Le volontaire, en contrepartie de cet engagement, perçoit une indemnité qui n'est pas assimilable à un salaire.
- Le volontariat est dérogatoire au code du travail.
- Le contrat de volontariat n'implique pas de lien de subordination.

* **Le bénévolat**

Le bénévolat est une activité non rémunérée et librement choisie qui s'exerce en général au sein d'une institution sans but lucratif : association, ONG, syndicat ou structure publique. Celui ou celle qui s'adonne au bénévolat est appelé « bénévole ». On peut définir les bénévoles comme des personnes qui consacrent une partie de leur temps, sans être rémunérées, aux activités de l'association.

*** La structure d'accueil**

Il s'agit de l'organisme partenaire (association, etc.) du porteur de projet qui accueille le volontaire lors de sa mission de terrain.

*** La structure d'envoi**

Il s'agit de l'organisme qui porte administrativement la mission de volontariat.

*** Dispositif**

En droit, le dispositif est la partie d'un acte législatif, d'un traité ou d'une décision judiciaire, qui contient les décisions, les dispositions pratiques. Par extension, le dispositif est un ensemble de décisions, de mesures prises pour aboutir à une fin. Pour les mobilités volontaires et solidaires à l'international, les institutions publiques, à plusieurs échelons (État, régions, départements, etc.), construisent des dispositifs qui, selon certains critères, permettent de contrôler les modalités des actions et de sélectionner les demandes auxquelles elles apporteront un soutien. Parmi les critères qui permettent de caractériser un dispositif, retenons : l'organisation porteuse, les caractéristiques légales, le public cible, la durée de l'engagement, les modalités de financement et les champs thématiques.

*** Hors-dispositif**

Un « dispositif » comprend un cadre légal ou, tout au moins, institutionnel dont ne bénéficient pas tous les « types » ou « formes » d'engagement. Pour cette raison les différents types de VIES ne sont pas tous des « dispositifs ».

Les volontaires hors-dispositif sont le cœur de cible des Espaces Volontariats (EV). Ils englobent une diversité de situations qui rend floue la limite du volontariat : stagiaire, bénévole, voyageur s'arrêtant pour exercer une activité d'intérêt général, touriste rémunérant par son travail ou son argent une structure d'accueil quelquefois à but lucratif... Ils sont parfois distingués en hors-dispositif (ne relevant d'aucun dispositif de l'Etat) et hors-cadre (ne relevant d'aucune structure d'envoi). Ils sont à la fois l'un des publics prioritaires de France Volontaires du fait de la précarité de leur situation et de leur exposition aux risques du volontourisme, et à la fois les plus difficiles à recenser. Car si les engagements en dehors des dispositifs légaux de volontariat mais encadrés par des organisations sont identifiables, les engagements dits « hors-cadre » le sont beaucoup moins. A titre d'exemple, il est difficile d'avoir connaissance de tous les individus sans structure d'envoi ou de cofinancement, mais avec un projet, qui viennent sur place pour chercher un partenariat avec une association locale. Ce type d'engagements préoccupe aujourd'hui de nombreux acteurs associatifs et institutionnels du secteur, car ils renvoient à des problématiques d'éthique ou encore de qualité des pratiques. Toutefois, il convient d'éviter une stigmatisation négative du « hors-cadre », qui peut également renvoyer à des missions innovantes qu'il faut prendre en considération.

*** Le Chantier de solidarité internationale / Chantier de jeunes**

Au départ un chantier avait pour but la restauration du patrimoine bâti ou de la construction de bâtiments en solidarité avec un village ou une collectivité (par exemple les compagnons bâtisseurs). Cette notion a évolué et s'est muée, au sein de France Volontaires, en Chantier de solidarité internationale (CSI). Aujourd'hui, la notion de « chantiers de jeunes » n'implique pas forcément la réalisation d'un chantier de construction puisque de nombreux projets sont à caractère exclusivement culturel, mais il s'agit de réaliser collectivement un projet d'intérêt général commun et de vivre une expérience de solidarité internationale et d'interculturalité. Les chantiers de solidarité internationale sont fréquemment multinationaux et permettent ainsi des échanges culturels. Lorsqu'il s'inscrit dans une dimension internationale, ce type de volontariat est assimilé par la charte des VIES à du Volontariat d'Initiation et Echange (VIEch). Proposés par de nombreuses associations de jeunesse et d'éducation populaire, les chantiers ont pour vocation de favoriser la rencontre et l'échange avec des jeunes du pays d'accueil.

*** Les stagiaires**

Le terme « stagiaires » définit au moins trois situations différentes :

- Les « vrais » stagiaires qui effectuent un stage dans le cadre d'une formation avec une convention de stage signée entre un maître de stage, une structure de formation et un stagiaire.
- Les « vrais » stagiaires dont la structure de formation a signé une convention de partenariat avec France Volontaires, comme par exemple avec le Ministère français de l'Agriculture. Les engagements de France Volontaires à l'égard de ces stagiaires sont précisés dans la convention.
- Les « faux » stagiaires sont des personnes ne sont plus dans un cursus de formation. Le terme de stage est utilisé, tant par la personne que par la structure qui l'accueille comme « couverture juridique » afin d'avoir un statut. Ces personnes sont en réalité des volontaires hors-cadre / hors-dispositif et constituent donc le cœur de cible de France Volontaires.



« Impossible de travailler au Laos sans comprendre le raisonnement des laotiens, leur rapport au travail, à la famille. Ce sont des clés essentielles pour travailler ici et surtout pour respecter au mieux la culture et se faire accepter par les milieux avec lesquels on travaille ».

Jade, VSI auprès de l'association Enfants d'Asie

(Propos recueillis par France Volontaires, avril 2019)

D. Le contexte du pays



Une mise en contexte du pays est importante pour permettre une meilleure interprétation des résultats de l'étude. Comprendre les éléments essentiels qui constituent un pays est important afin de comprendre les phénomènes et pratiques sociales et de prendre en compte l'histoire et les spécificités du pays concerné par l'étude. En outre, il est primordial de comprendre le secteur des Organisations Non Gouvernementales (ONGs) et associations locales (*Non Profit Associations*, NPAs) et leur environnement de travail afin de saisir les enjeux des dynamiques des VIES au Laos.

a. Généralités

* Politique

Ancienne colonie française, la République Démocratique Populaire Lao (ci-après Laos) est, depuis son indépendance en 1975, dirigée par le Parti Révolutionnaire Populaire Laotien (PRPL), parti unique d'inspiration communiste, qui assure la stabilité politique du pays et la continuité. Le Président est élu par le Parlement, renouvelé tous les 5 ans. Les politiques publiques sont définies par le Parti communiste, parti unique au pouvoir et composé d'un Politbureau (11 membres) et d'un comité central (32 membres).

Le Laos compte 7 millions d'habitants pour une superficie équivalente à la moitié de la France. Sa capitale est Vientiane (820 000 habitants au dernier recensement de 2015). Le territoire est divisé en 18 provinces. Les 18 provinces sont divisées en 142 districts. Le Laos compte environ 11 350 villages. L'administration laotienne déconcentrée est divisée ainsi : niveau central – provincial – district – villageois. Seul le chef de village est élu par la population, normalement tous les 3 ans. Chaque village est lui-même divisé en unités de voisinage (les *nouays*), dont les chefs d'unité gèrent entre 10 et 20 ménages.

Le Laos a longtemps occupé le rôle d'État tampon entre le Viêt Nam et la Thaïlande en raison de sa situation enclavée, au cœur de la péninsule indochinoise. Aujourd'hui, le Laos entend dépasser ce rôle traditionnel afin de devenir un carrefour pour les pays d'Asie du Sud-Est continentale et le sud de la Chine. A cet égard, la Chine, premier investisseur au Laos et deuxième partenaire commercial après la Thaïlande, est devenue un acteur économique incontournable, par le financement du désenclavement du pays et l'exploitation des ressources naturelles. Toutefois, le Laos tente de préserver sa neutralité en refusant de prendre parti pour l'un de ses trois « grands frères » et voisins (Thaïlande, Chine, Vietnam) et continue à chercher à équilibrer ces relations asymétriques par un recours à l'aide internationale des pays développés. En 2017, l'aide publique au développement a ainsi atteint un total de 475,9 millions de dollars USD (OCDE, 2018).

* Economie

L'économie laotienne connaît un rythme de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) très élevé depuis 15 ans (autours de 7 %) grâce à la triple ouverture engagée en 1986 avec le recours à l'économie de marché sous la direction de l'Etat, l'adhésion en 1997 à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et l'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 2013. Le secteur de l'industrie - et plus particulièrement l'exploitation hydroélectrique, la construction et l'exploitation minière (étain, fer de Xiengkhouang, cuivre, houille, manganèse, or, émeraudes, saphirs, gypse) - est la pierre angulaire de la croissance. Cependant, malgré la forte croissance enregistrée ces dernières années et la volonté de sortir de la catégorie des pays les moins avancés (PMA) affichée dans son 8ème plan de développement socioéconomique (2016-2020), le pays reste sous-développé (23% de la population vivent toujours sous le seuil de pauvreté).

Le Laos doit encore faire face à de nombreux obstacles qui freinent son développement : une exposition aux chocs extérieurs du fait de déficits jumeaux et de l'ampleur de sa dette extérieure, une économie peu diversifiée (70 % des emplois du pays restent concentrés dans une agriculture faiblement productive), des infrastructures insuffisantes, des lacunes en matière de gouvernance et de gestion du secteur public (le Laos est classé 130e sur 180 pays dans l'Indice de Perception de la Corruption 2019 de Transparency International), un capital humain limité, une surexploitation des ressources naturelles qui entraîne une dégradation environnementale et une vulnérabilité au changement climatique.

* Culture

Le gouvernement laotien reconnaît officiellement 50 groupes ethniques et plus de 160 sous-groupes. Ces groupes ethniques sont divisés en quatre grandes familles ethnolinguistiques : Tai-Kadai (62,4 %), Austro-

asiatique (23,7 %), Hmong- Mien (9,7 %) et Sino-tibétain (2,9 %). La famille sino-tibétaine rassemble les langues d'origine chinoise telles que l'Akha, le Phunoi ou le Yu. La famille hmong-mien comprend les langues des « Lao des montagnes » (*Lao Soum*). Ce type de langue est parlé par les Hmong, les Yao ou les Ko. Leur origine dans les montagnes du Laos d'aujourd'hui remonterait au 19^{ème} siècle, époque à laquelle ils seraient arrivés de Chine. La famille austro-asiatique, parfois appelée Mên-Khmère, rassemble les langues des « Lao des collines » (*Lao Theung*). Les Khmu, groupe ethnique appartenant à cette famille ethnolinguistique, sont considérés comme les plus anciens habitants du pays. Enfin, la famille Tai-Kadai rassemble les langues des « Lao des plaines » (*Lao Loum*). Les *Lao*⁴, ethnie majoritaire au Laos, font partie de cette famille ethnolinguistique.

Faiblement urbanisée, la population est rassemblée, pour les deux tiers, dans les vallées et les plaines, qui ne représentent pourtant qu'un tiers du territoire. Historiquement habituée aux déplacements de populations – déportation des vaincus sur le territoire des vainqueurs –, la population du Laos a subi, entre 1960 et 1980, d'importants mouvements d'émigration liés à la guerre du Viêt Nam et à l'instauration du régime communiste.

La religion majoritaire au Laos est le bouddhisme theravada (petit véhicule). Cette branche bouddhique rejette l'idée d'un dieu créateur et tout puissant, ainsi que l'idée de salut par la dévotion. En majorité, les bouddhistes Lao aspirent à une renaissance dans une vie meilleure plutôt que le nirvana. Une réincarnation améliorée s'acquiert par des mérites (*boun*) via l'apport d'offrandes et la fréquentation régulière de la pagode. Le bouddhisme au Laos est couplé avec un ancrage persistant de l'animisme. L'animisme (culte des esprits et des génies, *phi* (prononcé « pi »), en lao), sous ses différentes formes, constitue par ailleurs le système de croyance principal de nombreuses ethnies minoritaires du pays. Les *phi* menacent les 32 âmes baladeuses de chaque humain, d'où la pratique par les Lao pour tout événement de la vie (mariage, décès, naissance, voyage) du *baci*, cérémonie bouddhique et animiste de rappel des âmes.



Préparation d'une cérémonie de baci en l'honneur de jeunes en Chantier de Solidarité Internationale

⁴ Il faut faire la distinction entre les termes « Lao » et « Laotien ». Le terme « Laotien » renvoie à la nationalité alors que le terme « Lao » renvoie à l'ethnicité. L'ethnie « Lao » étant l'ethnie majoritaire au Laos (53% de la population), la confusion est souvent faite entre « Lao » et « Laotien ».

* **Société civile**

Le Laos est un pays où les enjeux de développement sont nombreux et où de nombreux acteurs interviennent pour tenter d'y apporter des solutions. Parmi ces acteurs, une distinction est faite entre les organisations non-gouvernementales internationales (ONGI) et les organisations non-gouvernementales nationales appelées association sans but lucratif (*Non-Profit Association - NPA*). Elles effectuent les mêmes missions de développement et de coopération internationale mais ne jouissent pas des mêmes réglementations et du même statut. Les ONGI dépendent du Ministère des Affaires Etrangères (MoFA) alors que les NPA, elles, agissent sous l'égide du Ministère des Affaires Intérieures (MoHA). La rédaction et l'approbation par l'Etat d'un *Memorandum of Understanding (MoU)* constituent un préalable impératif à toute mise en œuvre de projet de développement. Le Ministère des Affaires Etrangères ou des Affaires Intérieures doit être tenu informé régulièrement, sous forme de rapports trimestriels et annuels, du déroulement des projets de l'ONGI et/ou de la NPA travaillant en coopération avec des bailleurs internationaux dans un but de solidarité internationale.

Il y a aujourd'hui environ 160 ONGI qui opèrent officiellement au Laos⁵. Pratiquement toutes sans exception travaillent sur des programmes de développement dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural, de l'éducation, du déminage, du genre, de la santé et de la gestion des ressources naturelles. Hormis quelques secteurs, les projets de développement passent par une collaboration étroite avec les autorités laotiennes, à tous les niveaux administratifs (ministère, direction provinciale, district, villageois).

Les associations laotiennes sont moins nombreuses. On compte aujourd'hui environ 80 NPA⁶. Elles peuvent officiellement s'enregistrer depuis la promulgation du décret sur les associations signé par le Premier Ministre en avril 2009. Ce texte a marqué un changement majeur dans les attitudes des instances officielles envers la société civile au Laos. Néanmoins, le développement d'une véritable société civile dans le pays et sa diversification représentent un enjeu majeur dans le développement de la démocratie et dans l'émancipation des personnes. La société civile laotienne reste aujourd'hui encore très proche du gouvernement. Les activités des organisations de la société civile (OSC) sont tolérées tant qu'elles sont alignées avec les lignes du gouvernement et sous le contrôle ou la supervision des agences gouvernementales. Les craintes de répression, notamment depuis la disparition en 2012 de Sombath Somphone, l'une des figures de proue de la société civile, conduisent également à une grande autocensure et un développement timide de la société civile laotienne. Par ailleurs, les délais d'enregistrement et d'obtention de permis d'activités, aussi bien pour les NPA que pour les ONGI, en découragent un certain nombre à officialiser leur existence ou leur présence au Laos. Un certain nombre d'ONGI opèrent donc de manière informelle, ce qui rend difficile d'avoir un panorama exhaustif des acteurs impliqués dans l'aide au développement au Laos.

Les quatre organisations de masse émanant du Parti communiste continuent d'assurer la plupart des rôles de la société civile. Ces organisations, qui reposent sur un fort réseau vertical, sont présentes dans pratiquement chaque village. Le Front Lao pour la Construction Nationale est l'organisation responsable de la construction d'une solidarité au niveau national entre les différents groupes ethniques. Il est également en charge de la coordination des trois autres organisations de masse (l'Union des Femmes Lao, la Fédération Lao des Syndicats

⁵ Asian Development Bank, "Civil Society Briefs: Lao People's Democratic Republic", <https://www.adb.org/sites/default/files/publication/28968/csb-lao.pdf>

⁶ *Ibid.*

et l'Union des Jeunes Révolutionnaires du Peuple Lao) ainsi que des autres groupes socio-politiques et des affaires religieuses.

Encadré 1 : Les enjeux pour le développement de la société civile au Laos

France Volontaires travaillant essentiellement avec des organisations de la société civile, il est intéressant de se pencher sur les enjeux clés qui se posent au développement de la société civile au Laos :

- * Les conditions difficiles dans lesquelles les organisations de la société civile (OSC) opèrent : lourdeur des démarches administratives, flous juridiques, ... De nombreux responsables gouvernementaux ainsi que d'autres parties prenantes ont une compréhension très limitée du rôle de la société civile et de la législation qui l'entoure ;
- * La capacité limitée des OSC pour engager efficacement le plaidoyer politique avec le gouvernement afin de faire reconnaître leur rôle dans le développement du pays. En conséquence, il y a un risque que les actions des OSC soient négligées ou réduites au silence, restreignant ainsi des changements durables au sein de la société laotienne ;
- * La faiblesse des mécanismes de partage des informations entre les OSC (en particulier en dehors de Vientiane), qui ont pour conséquence la mise en place d'actions et de programmes isolés ;
- * Un manque de coordination efficace entre les ONGI et les donateurs, ainsi qu'entre ces acteurs et les OSC, ce qui signifie que les ressources disponibles pour le développement de la société civile sont souvent appliquées de manière inefficace. Les opportunités pour accroître l'efficacité par les complémentarités et les synergies ne sont pas exploitées ;
- * Des capacités techniques et organisationnelles limitées de la part de la plupart des OSC ;
- * Une grande partie de l'appui au renforcement des capacités actuellement offert aux OSC se compose d'activités de formation ou d'atelier de courte durée (1-2 jours), souvent fréquentés par les participants qui ne sont pas adaptés à la formation offerte. Parfois, la formation suivie par un travailleur ne correspond pas aux responsabilités endossées au sein de l'association. Le niveau de formation de la personne ne permet pas de suivre l'atelier. De plus, il a été souligné le besoin de formation sur du plus long terme sous forme de mentorat ou du coaching pour aider à concrétiser et entrer dans un processus d'apprentissage.

b. L'écosystème du volontariat

*** Volontariat international**

Un certain nombre de programmes internationaux de volontariat sont présents au Laos : *Australian Volunteers*, CUSO, JICA, KOICA et les volontaires des Nations Unies. La plupart des volontaires étrangers travaillent directement au sein des administrations laotiennes.

Encadré 2 : Focus sur la Japan International Cooperation Agency (JICA)

Les premiers volontaires JICA sont arrivés au Laos en 1965. Des 5 premiers volontaires, JICA a aujourd'hui envoyé plus de 1 000 volontaires (1 003 en janvier 2019) au Laos. JICA couvre l'ensemble du territoire à l'exception des provinces de Houaphan, Phongsaly et Xaysomboun.

JICA repose sur une coopération intergouvernementale. Aussi, les structures d'accueil sont obligatoirement des agences gouvernementales ou du secteur public. Selon l'accord entre les gouvernements laotiens et japonais, JICA peut envoyer jusqu'à 60 volontaires par an au Laos. La demande pour accueillir un volontaire doit toutefois émaner d'un des organes gouvernementaux laotiens et le processus prend environ un an.

Les volontaires JICA sont particulièrement présents dans les secteurs de l'économie, de la santé et de l'éducation mais ils remplissent également des missions dans des domaines variés tels que l'enseignement du karaté et du judo.

JICA prend en charge le billet d'avion, l'indemnité de subsistance, l'assurance et les activités de suivi et d'accompagnement du volontaire. La structure d'accueil doit fournir les moyens nécessaires à la réalisation des activités et doit fournir ou aider à trouver un logement. Par ailleurs, les volontaires JICA bénéficient de 3 mois de formation en langue et culture lao avant de débiter leur mission.

Il existe également quelques organisations, principalement dirigées par des occidentaux, qui accueillent des volontaires internationaux pour quelques semaines, moyennant souvent une participation financière. Ces organisations œuvrent principalement dans le secteur du tourisme et de l'agriculture. Les candidats au volontariat peuvent retrouver ces organisations sur Internet, notamment sur des sites tels que *workaway*. Certaines de ces structures d'accueil des volontaires ont un fonctionnement qui se rapprochent fortement du volontourisme. Le volontourisme se présente comme une forme de tourisme "humanitaire" qui permet à des individus désireux de s'engager pour une cause, de découvrir de nouvelles cultures et de s'impliquer dans des communautés locales dans une démarche de développement. Si les intentions de départ paraissent louables, dans les faits les dérives sont nombreuses et certaines agences à but lucratif n'hésitent pas à exploiter le fil dans une logique principalement commerciale, parfois au détriment des populations locales. Depuis une quinzaine d'années, les associations humanitaires à but non lucratif formulent des inquiétudes. Elles dénoncent entre autres la monétarisation du bénévolat, le peu d'impact sur les populations locales (les volontaires n'apportant généralement pas de compétences spécifiques et qui s'inscriraient dans un projet de développement à long terme), voire un impact négatif : la pratique d'actes médicaux par des personnes non diplômées, les troubles psychologiques d'orphelins nouant des liens affectifs avec des volontaires aussitôt repartis, et parfois la création pure et simple de faux orphelinats. Si le Cambodge est aujourd'hui un pays très affecté par ce phénomène, le Laos est encore relativement épargné. Il est important de veiller à la qualité des missions proposées et d'accompagner les candidats au volontariat dans la construction d'un projet d'engagement qui corresponde à leurs aspirations et à leur profil (durée, compétences, domaine d'activité) pour éviter que le volontourisme ne se développe au Laos.

* **Volontariat laotien**

Le terme volontariat se traduit en Lao par le mot « *assassamak* » qui désigne les aspirants fonctionnaires qui doivent effectuer un « volontariat » de deux ans, voire plus, avant d'être intégrés dans la fonction publique. Durant cette période, ils ne touchent aucun salaire ni gratification, d'où la représentation d'un volontaire comme une personne travaillant gratuitement. Cette conception du volontariat ne recouvre pas la notion d'engagement très présente dans notre conception occidentale. Il existe donc parfois une certaine confusion entre interlocuteurs laotiens et occidentaux lors de discussions sur le volontariat.

Toutefois, l'engagement volontaire est profondément ancré dans les traditions culturelles au Laos. L'action volontaire se pratique généralement au niveau local ou dans le cadre des quatre organisations de masse qui se déclinent à chaque échelon de la société : national, provincial, par quartier et même par école. A titre d'exemple, les bénévoles qui travaillent dans les centres de planning familial dépendent directement de l'Union des Femmes Lao. De plus, de nombreuses activités sont organisées au sein de l'Union des Jeunes Révolutionnaires du Peuple Lao (*Lao Youth Union* – LYU). La LYU encourage la solidarité entre les jeunes dans le pays et mène des activités dans certains ministères, provinces, districts et villages. Toutefois, peu d'organisations de la société civile choisissent de travailler avec des organisations de masse telles que le LYU car ce sont des structures complexes qui exigent beaucoup de démarches administratives pour mettre en œuvre des partenariats sur des projets de développement.

En dehors de ces cadres institutionnels, de plus en plus de petites initiatives émergent chez les jeunes, notamment autour d'activités environnementales, mais ces réseaux informels restent très peu structurés et restent concentrés dans la capitale.

A l'heure actuelle il y a donc une faible visibilité et reconnaissance du volontariat par les autorités gouvernementales alors que pourtant celui-ci est au cœur du développement du pays et à l'origine d'initiatives innovantes.



« Être volontaire est une très grande opportunité. Tout d'abord, cette expérience m'a transformée en une meilleure personne. Ensuite, elle m'a permis de rencontrer de nombreuses personnes de partout dans le monde, avec des cultures différentes. J'ai appris à m'adapter et à comprendre les autres ».

Keomany, ancienne volontaire nationale auprès de l'association HJA

(Propos recueillis par France Volontaires, février 2020)

Encadré 3 : Quelques exemples d'organisations laotiennes œuvrant à la promotion du volontariat

- * **Huam Jai Asasamak** (HJA) est une NPA dont la mission principale est de soutenir les volontaires laotiens. CUSO International, organisme de volontariat canadien, conseille et soutient HJA depuis les prémices de ses actions. HJA accompagne des jeunes Laotiens de 18-25 ans ayant terminé ou non leurs études et intéressés à acquérir des compétences et une expérience professionnelle dans le monde du développement (au sein des communautés ou dans une ONG/NPA). HJA assiste aussi des bénévoles qui travaillent au sein de communautés dans certaines zones rurales reculées. Par les actions volontaires menées, les jeunes ont la possibilité de participer activement à la vie des communautés ainsi que la possibilité d'exercer une activité semi-professionnelle.

- * **Le programme Youth Volunteer a été créé par le PADETC** (Participatory Development Training Center, entreprise sociale) avec pour objectif de contribuer au développement des enfants et des adolescents en complétant leur éducation dans le système scolaire formel par des formations en leadership et par la participation au service communautaire. En 2004, les 300 jeunes volontaires du PADETC ont été officiellement reconnus par le Ministère de l'Éducation et le réseau s'est considérablement développé. Fin 2006, 56 groupes avaient été formés dans 13 provinces, totalisant 1800 volontaires. Suite à son succès, le programme des jeunes volontaires a été intégré dans la politique du ministère de l'Éducation en 2009 et est maintenant géré par ce dernier.

- * **Hubbo** est un réseau informel dont l'objectif est de promouvoir l'engagement civique chez les jeunes et de faire le lien entre de jeunes volontaires et des opportunités de volontariat. Hubbo travaille, avec la *Lao Youth Union*, à soutenir les objectifs du gouvernement dans le développement des compétences des jeunes. Hubbo cherche également à renforcer les compétences comportementales (« soft skills ») des jeunes.

Quelques points qui méritent une attention particulière dans le but de renforcer les programmes de volontariat des jeunes de ce pays :

- * Augmentation de la sensibilisation au travail volontaire auprès d'un large public, pour encourager une image positive du volontariat dans la société ;
- * Mise en valeur de l'importance des actions des organisations de la société civile (ONG/NPA/ entreprises sociales, ...);
- * Soutien à la mise en réseau ;
- * Renforcement des capacités des NPA et des réseaux informels, notamment dans la recherche de financements, afin de leur permettre de pérenniser leurs activités ;



- * Encouragement à une plus grande diversité de la représentativité dans le volontariat (femmes, hommes de tous les groupes ethniques et de tous les niveaux d'éducation ainsi que de tous les milieux socio-économiques).
- * Reconnaissance et distribution de récompenses (T-shirt, diplômes, ...) pour motiver l'apport des volontaires ;

* **Volontariat français**

Rappelons que le volontaire français se définit soit par sa nationalité soit par son dispositif de volontariat de droit français type VSI ou Service Civique par exemple.

Au Laos, le volontariat sous dispositif français est assez stable en termes d'effectif. La majorité des volontaires sont sous contrat VSI, ce type de contrat étant le plus adapté à la gestion de projets de développement. Le nombre de missions de Service civique reste peu important. Les bénévoles, volontariats et stages de court-termes ont été estimés à 350 personnes en 2018. Le véritable enjeu reste ces personnes qui partent « hors-dispositif ».



« Voyager en sac à dos pour courir d'un endroit à l'autre sans vraiment comprendre et sans apporter un soutien aux initiatives solidaires ne me convenait pas. Le volontariat permet au contraire une immersion riche dans un pays, une culture et une langue. Le Service Civique à l'étranger correspondait bien à mon statut. Sur le plan financier il permet d'effectuer un volontariat pour une période de 6 mois à 1 an en étant serein ».

Céline, Volontaire en Service Civique auprès de l'association Peuples et Montagnes du Mékong

(Propos recueillis par France Volontaires, janvier 2018)



Week-end volontaires organisé par France Volontaires en décembre 2018

Encadré 4 : Les enjeux pour le développement du volontariat français au Laos

Le développement du volontariat français au Laos est avant tout limité en raison du contexte politique. La législation laotienne interdit aux associations locales d'accueillir des experts et des volontaires internationaux. L'article 31 du Décret 238 sur les Associations du 11/08/2017 intitulé « *Prohibitions for Associations* » stipule: « *The Associations are prohibited to carry out the following activities (...): to accept foreign experts and volunteers to have permanent work in the Association* ». Les procédures d'obtention d'un visa sont longues et fastidieuses. Dans ces conditions, un grand nombre d'associations préfèrent recourir à de la main d'œuvre locale.

Par ailleurs, un grand nombre d'ONG françaises peinent à s'enregistrer légalement au Laos et ne peuvent de fait accueillir de volontaires. On estime que sur les 80 ONG françaises intervenant au Laos (une quinzaine de représentations permanentes, plus les missions temporaires - estimation large), seul un tiers de ces ONG serait complètement en règle avec la législation laotienne mais il est difficile d'avoir une estimation précise.

Le pays se repose cependant fortement sur l'aide publique au développement et sur l'expertise technique que les VSI sont à même d'apporter au Laos. Il existe donc une véritable demande de la part des ONG internationales pour le VSI, malgré les difficultés administratives rencontrées. Il faut toutefois rester vigilant car le cadre légal dans lequel interviennent les volontaires n'est pas toujours assuré par leur structure d'envoi/d'accueil, notamment à causes des difficultés d'obtention de visa et d'enregistrement légal des organisations au Laos. Il y a donc un enjeu fort autour de la sécurisation des parcours d'engagement au Laos. Afin d'améliorer les conditions d'exercice de leurs missions, il y a également un enjeu pour les organisations internationales, et plus particulièrement celles qui travaillent avec des volontaires, de sensibiliser les autorités laotiennes aux contributions des volontaires internationaux au développement du pays.

Par ailleurs, avec le développement économique émerge une classe moyenne laotienne dont la jeunesse a soif d'ouverture sur l'international. Aujourd'hui, ces jeunes se tournent pour la plupart vers la Thaïlande, la Chine et le Vietnam. Le volontariat de réciprocité pourrait toutefois répondre lui aussi aux aspirations de la jeunesse laotienne tout en participant au renforcement des capacités du pays.

Chapitre 2 : Méthodologie de l'étude

Cette étude a pour objectif de mieux connaître ou d'identifier les besoins et les attentes en termes d'appui et d'accompagnement, des structures ou associations recevant des volontaires au sens large (incluant les bénévoles, le mécénat de compétence, les Chantiers de solidarité internationale ou les stagiaires). Elle souhaite apporter des données qualitatives et quantitatives sur le volontariat au Laos, qui seront mobilisées par France Volontaires au Laos pour définir les missions et la stratégie de développement, de valorisation et de promotion du volontariat comme un vrai levier de solidarité et de contribution à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable⁷.

L'étude a été menée au Laos sur une période d'environ 3 mois (de novembre 2019 à janvier 2020). 123 organismes et 36 volontaires ont été contactés.

A. Les étapes de l'étude

La démarche d'enquête a suivi trois étapes principales :

1. Création d'une base de données des structures d'accueil
2. Passation d'un questionnaire
3. Traitement des données et rédaction d'un rapport

1. Création de la base de données des structures d'accueil

Une base de données a été réalisée à partir des annuaires des structures d'accueil préexistants et régulièrement mis à jour par l'EV Vietnam. Cette liste a été complétée par les listes établies par INGO network (le réseau des ONG internationales au Laos), par le Civil Society Group et avec l'appui du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Laos. Des recherches complémentaires et un bon ancrage dans le

⁷ Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont un ensemble d'objectifs portés par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et applicables dans toutes les sphères de la société en termes de développement. Au nombre de 17, ces objectifs ont pour but de favoriser l'égalité, la paix, le respect de l'environnement et la réduction de la pauvreté à l'échelle planétaire à l'horizon 2030. Par leurs actions aux quatre coins du monde, les volontaires sont un levier puissant et transversal permettant d'atteindre les ODD. Voir « encadré 6 ».

réseau francophone au Laos ont permis d'obtenir les contacts de certaines structures qui ne sont présentes dans aucun réseau mais accueillant des volontaires au Laos. Le choix a été fait de contacter un maximum d'organisations, ONG et NPA, pour identifier lesquelles n'étaient pas encore dans nos annuaires, ou au contraire, celles qui étaient encore dans nos annuaires mais n'accueillaient plus de volontaires. Ces démarches ont facilité la création d'une liste de 123 organisations.

2. Passation du questionnaire

Un questionnaire en ligne a été envoyé par mail. Ce questionnaire avait pour objectifs de recenser les VIES et leurs structures d'accueil, de recueillir des informations quantitatives sur le volontariat, d'informer sur France Volontaires, de construire un échantillon ciblé, de mettre à jour la base de contacts et de renforcer le réseau de France Volontaires.

Plusieurs relances ont été nécessaires. Au total, 34 structures d'accueil ont répondu au questionnaire, parmi lesquelles 20 ont accueilli des volontaires en 2018. En général, dans une enquête ouverte (en dehors de toute voie institutionnelle et sans récupération directe des questionnaires) le taux de retour est plutôt proche de 25%. Dans le cadre de cette étude, le taux de retour est de 27,6%.

Les informations recueillies ont été complétées par les informations des annuaires VIES et SA de France Volontaires ainsi que par des entretiens menés à Vientiane avec des acteurs du volontariat (structures d'accueil et volontaires). L'étude a ainsi recensé 31 structures d'accueil qui ont accueilli 415 VIES au cours de l'année de référence.

3. Traitement des données

Les données ont été capitalisées dans 2 bases de données différentes (structures d'accueil et VIES) et ont fait l'objet d'une analyse quantitative (principalement tri à plat).

4. Restitution

Une présentation des résultats de l'étude devrait être prévue à Vientiane. Les organisations et volontaires ayant participé à l'étude seront invités ainsi que toutes personnes intéressées par le volontariat au Laos. Il est prévu la diffusion du document sur le site Internet de France Volontaires.

B. Les difficultés rencontrées et les limitations de l'étude

Plusieurs difficultés ont été rencontrées lors de cette étude, liées à l'adaptation des outils ou, plus fréquemment, aux conditions de réalisation.

Parmi ces difficultés, notons :

- Les difficultés d'accès à l'information, le manque de statistiques fiables (parfois inexistantes dans certains domaines) ou de données actualisées, ont pu représenter un facteur préjudiciable pour la réalisation de cette étude. En effet, nous disposons de peu d'informations concernant le développement de la société civile ainsi que du volontariat national. Au-delà de la difficulté rencontrée dans le cadre de cette étude, le manque d'accès à des données fiables représente un obstacle pour les organisations souhaitant développer leurs activités de coopération internationale au Laos (par exemple dans l'identification des besoins au Laos dans un secteur en particulier).
- Malgré plusieurs relances, il a souvent été difficile d'avoir un retour spontané de la part des structures d'accueil dont les priorités dans le travail se situent ailleurs.
- De plus, les structures d'accueil ne sont pas familières avec les classifications des volontaires par rapport à la classification VIES propre au MEAE et à France Volontaires. Les structures d'accueil ont souvent des difficultés à répertorier les volontaires. La classification a donc été réalisée par la chargée d'étude en fonction des précisions obtenues lors des entretiens et de la connaissance des volontaires présents dans les structures d'accueil.
- Certaines structures accueillent un grand nombre de volontaires de nationalités diverses sur des périodes courtes et ne tiennent pas forcément un registre des volontaires. Les données renseignées relèvent de l'estimation pour ces structures.
- Une seconde phase de l'étude devait suivre la première phase de recensement pour recueillir des informations plus spécifiques sur les besoins et les attentes des acteurs du volontariat au Laos. Malheureusement, en raison de la crise sanitaire Covid-19 qui a affecté l'ensemble des pays, cette phase n'a pu être mise en place.

Chapitre 3 : Les résultats de l'étude

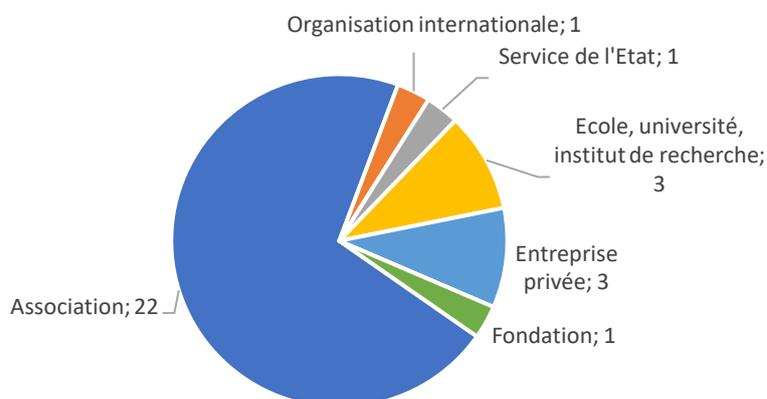
Les données recueillies et analysées proviennent des réponses de 34 organismes et de 36 VIES. L'étude a recensé 415 VIES et 31 structures d'accueil.

A. Le profil des structures d'accueil

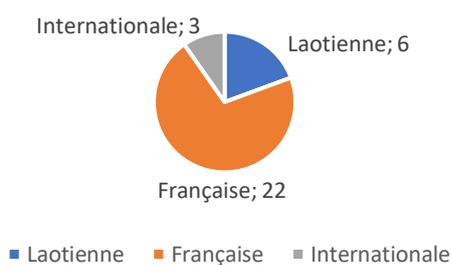
* *Le statut des structures d'accueil : Une majorité d'associations*

La majorité des structures interrogées ont le **statut d'association** (ONGI et NPA). Parmi les 31 organismes, seules **6 structures laotiennes** (dont 2 NPA seulement) ont accueilli des volontaires français pendant l'année de référence.

Statut de la structure d'accueil



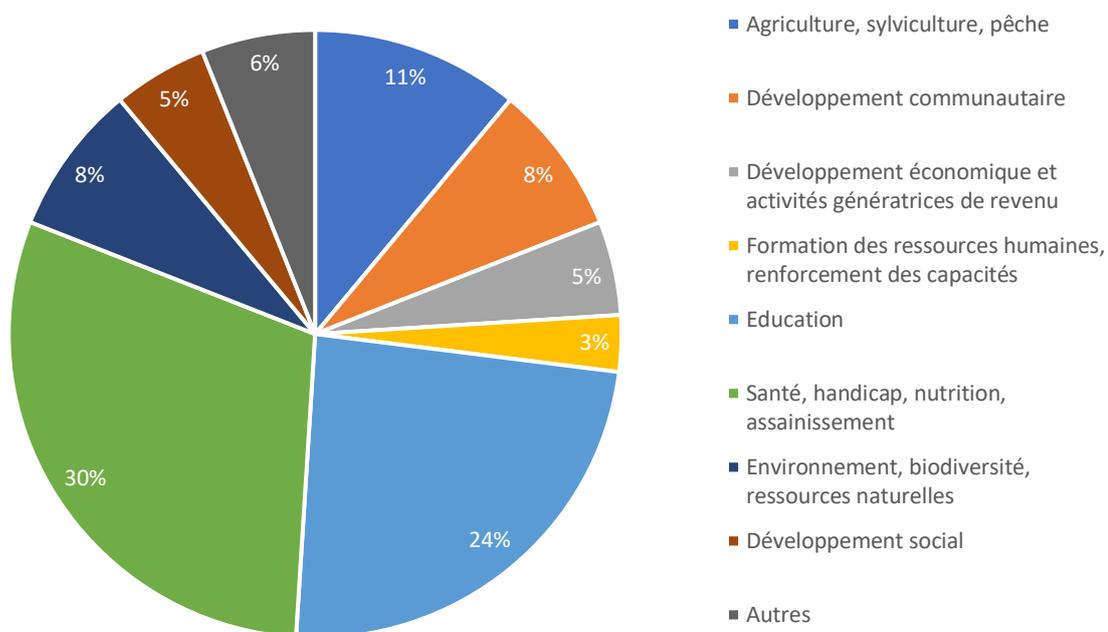
Nationalité de la structure d'accueil

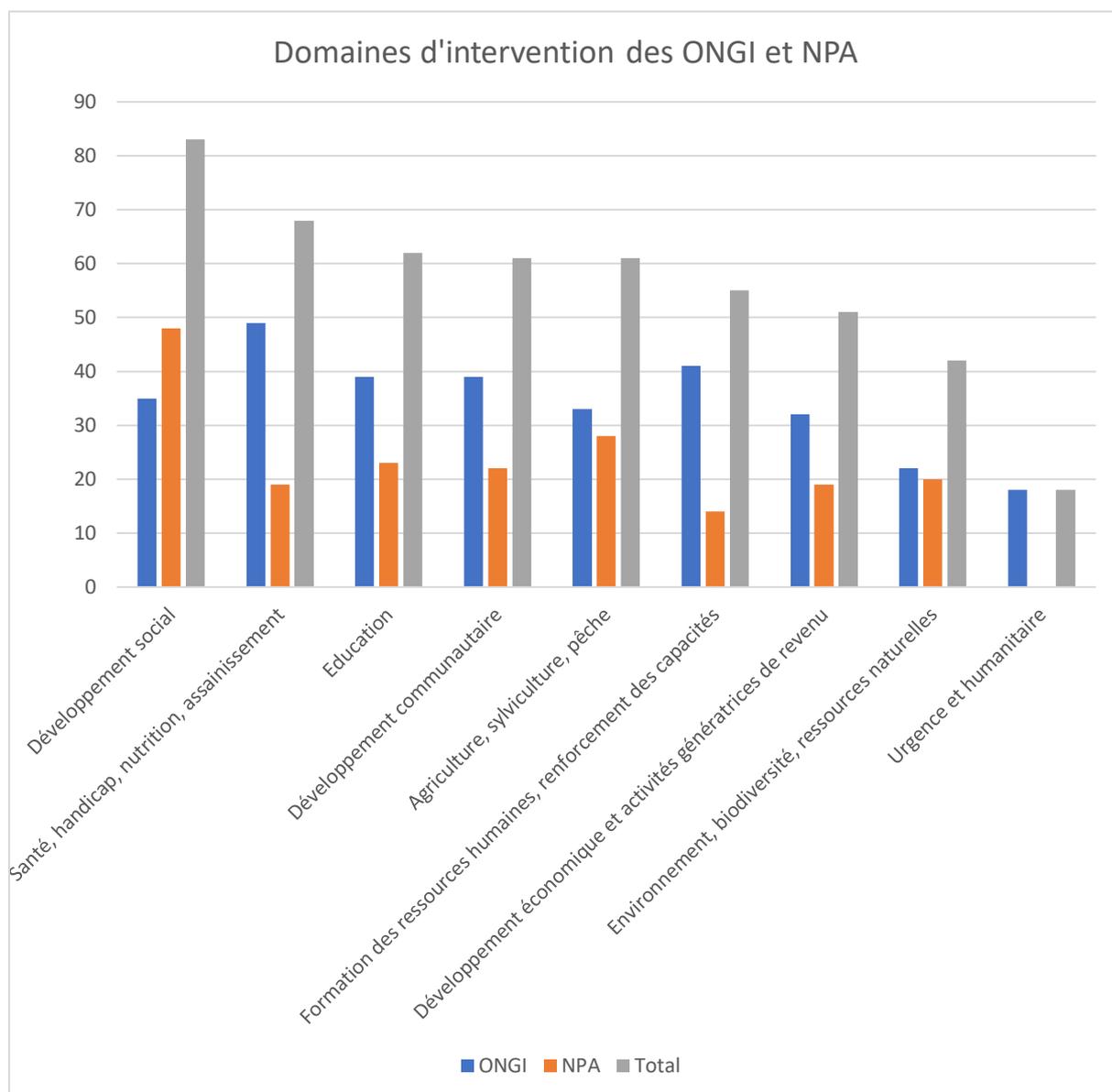


*** Les champs d'action des structures d'accueil : santé, éducation et agriculture**

Les secteurs d'activités les plus représentés sont le **secteur de la santé, nutrition et assainissement (30%)** ; **l'éducation (24%)** ; et en troisième position, le **secteur de l'agriculture (11%)**. Le choix des catégories proposées dans le questionnaire s'est fait selon le classement utilisé par iNGO Network.

Domaine d'intervention des structures d'accueil





(Selon les données d'INGO Network et du Civil Society Working Group, 75 ONGI et 63 NPA)

Les domaines d'intervention des structures accueillant des volontaires correspondent plus ou moins aux champs d'actions des ONGI et des NPA au Laos. Nous notons toutefois que peu de structures d'accueil œuvrent dans le développement social alors que c'est le premier champ d'action des OSC au Laos. Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Premièrement, les NPA sont majoritaires dans le champ du développement social et elles ne sont pas autorisées à accueillir des volontaires internationaux. Elles ne peuvent donc pas être structures d'accueil. Deuxièmement, les priorités des bailleurs internationaux se portent sur d'autres champs (développement agricole, santé, éducation). Enfin, troisièmement, les barrières linguistiques et culturelles peuvent faire que les organisations préfèrent faire appel à des nationaux sur leurs programmes dans le champ du développement social.

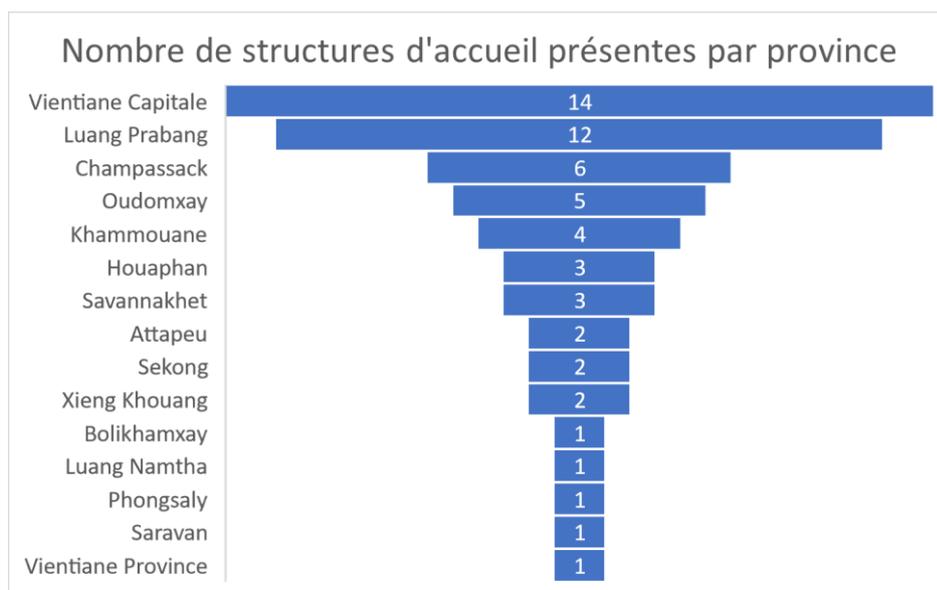
*** La répartition géographique des structures d'accueil: une concentration dans la capitale**

Une majorité des structures d'accueil se trouve dans la capitale, Vientiane, suivi des provinces de Luang Prabang, de Champassak, d'Oudomxay et de Khammouane. Aucune structure d'accueil n'est présente dans les provinces de Bokéo, de Xaisomboun et de Xayaboury. La forte présence des structures d'accueil dans la capitale de Vientiane s'explique par la présence du siège de nombreuses ONGI et NPA. Toutefois, la présence géographique des ONGI et des NPA ne reflète pas forcément la répartition des lieux d'affectation des volontaires. La plupart des volontaires réalisent leur mission sur des projets situés en province et non dans la capitale (voir partie B. « Le milieu d'intervention des volontaires français »).



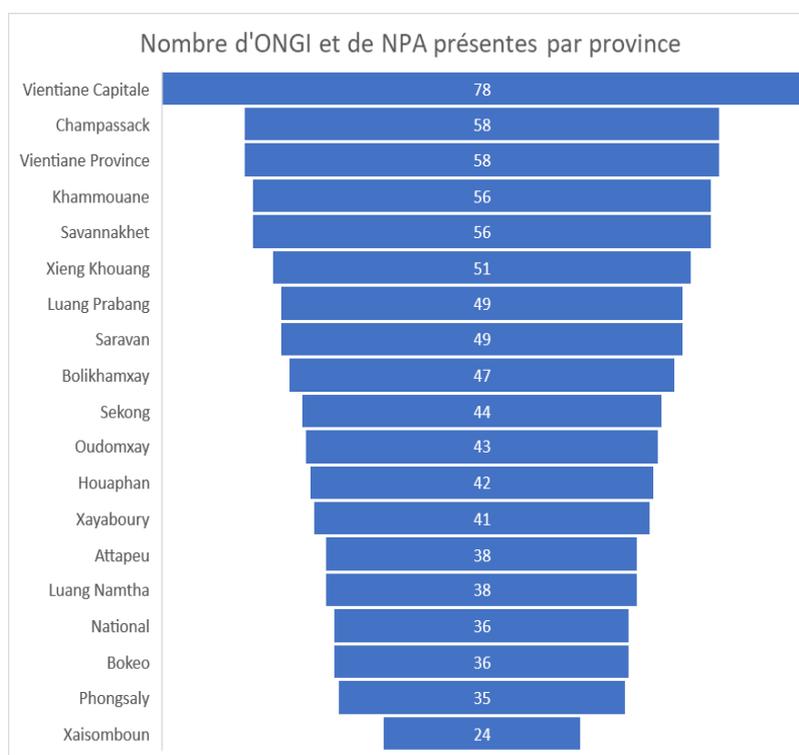
Il faut également noter que les projets de développement au Laos se mènent le plus souvent au niveau des districts (mais sous le contrôle des autorités provinciales et centrales, le gouvernement au Laos reposant sur une organisation très verticale). Aussi, un sein même d'une province, les ONGI et les NPA (et donc les structures d'accueil et leurs volontaires) ne travaillent généralement que dans quelques districts et en étroite collaboration avec les autorités locales⁸. Le nombre de villages au sein des districts concernés qui bénéficient de l'aide apportée par les ONGI et les NPA varie d'un projet à un autre. A titre d'exemple, le Comité de Coopération avec le Laos, ONG française de loi 1901, intervient dans 30 villages répartis dans 3 districts dans le cadre d'un projet dans les provinces de Phongsaly et de Luang Namtha.

⁸ Le montage des projets de développement au Laos repose souvent sur des coopérations entre ONGI, NPA et autorités locales à travers la signature de MoU.



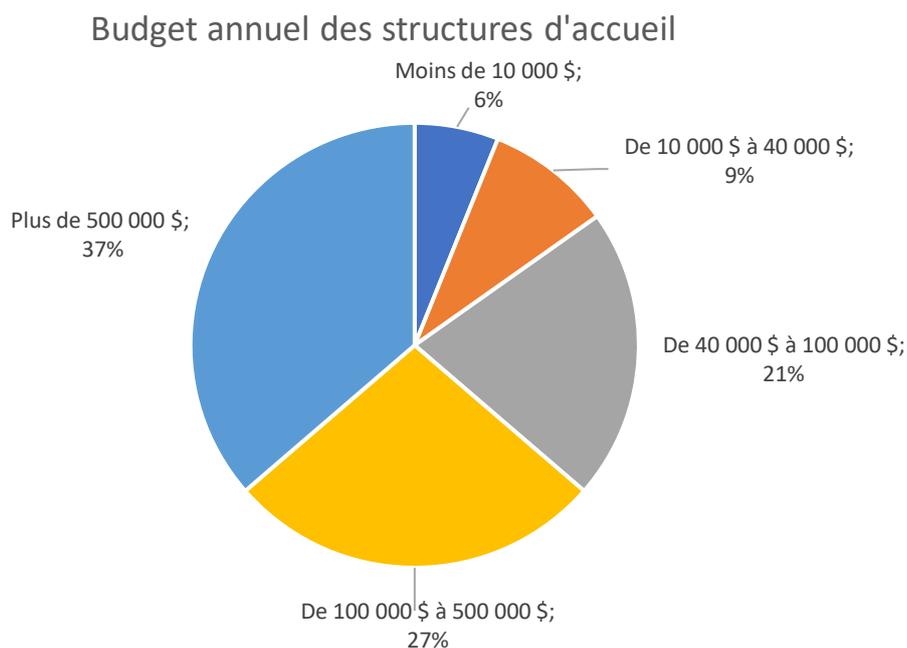
Certaines structures d'accueil sont présentes dans plusieurs provinces. Plusieurs d'entre-elles ont leur siège dans la capitale de Vientiane mais mènent des projets dans plusieurs provinces.

Nous observons qu'un grand nombre de structures d'accueil de volontaires français se trouvent dans la province de Luang Prabang (et pour la moitié, dans la ville même de Luang Prabang) alors que Luang Prabang n'est que la 7ème province d'accueil des ONGI et NPA. Cela peut s'expliquer en partie par l'environnement très francophone de la ville de Luang Prabang (en lien avec l'histoire du pays et l'industrie du tourisme), mais aussi par le confort qu'offre la ville pour des expatriés et par son emplacement géographique assez central dans le Nord du pays.



(Selon les données d'INGO Network et du Civil Society Working Group, 75 ONGI et 63 NPA)

✳ **Le budget annuel des structures d'accueil interrogées**



Plus de la moitié des structures fonctionnent avec un budget honorable, leur permettant d'agir sur le terrain tout en attribuant une partie de leur financement aux missions des volontaires.

✳ **Les canaux d'informations sur le volontariat français**

Les organismes interrogés ont eu connaissance du volontariat français par divers canaux d'information :

- ✳ Les réseaux des ONG et associations permettent le partage d'information et le retour d'expérience de certains partenaires qui peuvent en inciter d'autres à collaborer avec des volontaires et à se rapprocher plus particulièrement des volontaires français.
- ✳ Certains représentants ou salariés d'ONG françaises sont d'anciens volontaires eux-mêmes. Nous avons ainsi recensé 8 associations dont au moins l'un des membres est un.e ancien.ne volontaire.
- ✳ Concernant les associations locales ou les ONG représentées par des directeurs non francophones nous constatons que les liens forts avec la France sont un élément déclencheur : siège social basé en France, bailleurs de fonds français, appartenance à la Francophonie, ...
- ✳ Nous observons une certaine continuité dans l'accueil des volontaires. Ainsi, une douzaine de structures qui ont accueilli des volontaires au cours de l'année 2018 en accueillait déjà lors de la précédente étude de 2014 mais, pour la plupart, sur des projets différents.

✳ **Portage des missions des volontaires**

22 des 31 structures accueillant des volontaires français **font appel à des structures d'envoi**. Rappelons que la structure d'envoi est un partenaire français qui travaille en lien avec la structure d'accueil dans l'identification, la sélection et le recrutement des volontaires. Ces 22 structures d'accueil travaillent avec **6**

structures d'envoi qui sont le Défap (2 SA), Enfants du Mékong (1 SA), France Volontaires (7 SA), le GRET (1 SA), la Guilde Européenne du Raid (5 SA), Humanity & Inclusion (1 SA), IFAID Aquitaine (1 SA) et Scouts et Guides de France (5 SA). Un organisme travaille avec deux structures d'envoi différentes, France Volontaires limitant la durée des contrats de VSI à 3 ans. **A part Enfants du Mékong, toutes ces structures d'envoi sont membres de la plateforme France Volontaires⁹.**

Mentionnons que pour envoyer des volontaires sous contrat VSI ou Service Civique, il faut être détenteur d'un agrément délivré par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères ou par l'Agence du Service Civique qui dépend du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

23,6 % des VIES recensés partent ou sont accompagnés par une structure d'envoi. Ces structures d'envoi sont le Défap (7 VIES), Enfants du Mékong (7 VIES), France Volontaires (9 VIES), le GRET (1 VIES), la Guilde Européenne du Raid (5 VIES), Humanity & Inclusion (2 VIES), IFAID Aquitaine (1 VIES) et Scouts et Guides de France (59 VIES). Elles sont toutes, à l'exception d'Enfants du Mékong, des structures membres de France Volontaires.

Certains volontaires partent avec des dispositifs internationaux tels que le programme des Volontaires des Nations Unies ou le programme des Volontaires Internationaux de la Francophonie.

B. Les volontaires accueillis

Au cours de l'année 2018, 31 organisations interrogées ont accueilli 415 volontaires français ou sous dispositif français. S'ajoutent à ce chiffre, les Volontaires Internationaux en Administration et en Entreprise (VIA et VIE), ainsi que les volontaires français partis sous des dispositifs multilatéraux (VNU et VIF). **Le nombre total de volontaires français recensés au Laos en 2018 est donc de 444 volontaires.** Toutefois, nous n'avons pas pu récolter les informations pour l'ensemble de ces volontaires, les structures d'accueil ne procédant pas toujours à un recensement de leurs volontaires, surtout si elles en accueillent en grand nombre. Les statistiques suivantes reflètent donc les réponses de 36 VIES, en majorité des volontaires sous contrat VSI ou Service civique, c'est-à-dire des volontaires sous dispositifs français.

* **La nationalité des VIES : une grande majorité de Français**

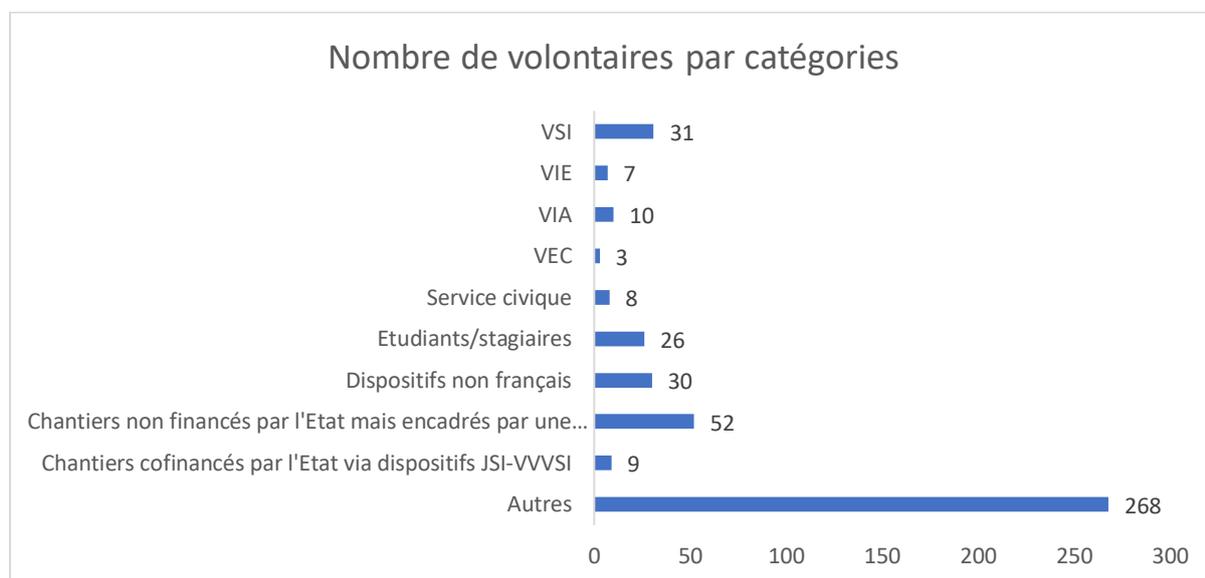
Une grande majorité des VIES sous dispositifs français sont de nationalité française. En 2018, on comptabilise 2 ressortissants européens (Suisse et Belge) partis sous dispositif VSI. Néanmoins, les structures qui accueillent des volontaires n'accueillent pas exclusivement des volontaires français, mais peuvent également accueillir des volontaires d'autres nationalités. Pour les structures d'accueil françaises, le choix est souvent fait d'accueillir des volontaires français, ou du moins francophones, afin de faciliter les échanges, notamment avec le siège et les bailleurs en France, mais également afin de soutenir les volontés d'engagement

⁹ La liste des membres de France Volontaires est consultable sur le site Internet de France Volontaires : <https://www.france-volontaires.org/qui-sommes-nous/nos-membres/associations-et-fondations/>

de jeunes français. Certaines structures d'accueil travaillent également avec des réseaux en France (écoles d'ingénieur ou réseaux religieux) qui leur permettent de trouver plus facilement des candidats au profil adapté à leurs attentes. Les organisations internationales accueillent plus facilement des volontaires de différentes nationalités en fonction des Etats membres qui composent ces organisations. Enfin, les structures accueillant des volontaires sur du court-terme tendent à être indifférentes à la nationalité des volontaires. Ces structures ne sont pas forcément en recherche de compétences spécifiques mais cherchent à offrir une expérience de volontariat.

*** Le statut des volontaires accueillis : une présence importante des volontaires hors-cadre**

En nous appuyant sur les données récoltées au cours de l'étude et sur les statistiques relatives aux différentes formes de volontariats internationaux du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), nous pouvons identifier le statut de 176 volontaires sur les 444 volontaires recensés au Laos en 2018.



Parmi les formes d'engagement volontaire reconnues, **le Chantier de Solidarité internationale** (avec et sans financements de l'Etat français) est le **cadre qui accueille le plus de volontaires au Laos** – ceci s'explique par le fait que ces chantiers se réalisent à plusieurs – **suivi par le VSI et le Service Civique**.

D'autres dispositifs français ont également été recensés au cours de cette étude: **les VIA (Volontariat International en Administration) et VIE (Volontariat International en Entreprise)**.

Encadré 5 : Le Volontariat International en Administration (VIA) et le Volontariat International en Entreprise (VIE)

Les dispositifs VIA et VIE sont destinés principalement à des jeunes diplômés, ou chercheurs d'emploi, de 18 à 28 ans, qui souhaitent travailler pour des services de l'État ou pour une entreprise française à l'étranger. Plus particulièrement, la vocation du VIA est d'être en appui à l'administration française ou directement à la coopération bilatérale. Quant aux VIE, ils viennent en appui au développement des entreprises françaises à l'international ou de leurs partenaires et constituent un vivier des cadres de demain de ces entreprises.

Les dispositifs VIA et VIE sortent du champ d'action de la solidarité internationale. Toutefois, et selon le Contrat d'Objectifs et de Performance 2018-2020 signé entre France Volontaires et son ministère de tutelle, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, les VIA et les VIE font également partie des volontaires que France Volontaires peut être amenée à accompagner (Objectif 1.3.3).

Au Laos, les VIA sont positionnés auprès de l'Ambassade de France, de l'Institut Français du Laos, de Campus France et de l'Agence Française de Développement.

Les VIE réalisent leurs missions auprès de différentes entreprises françaises dont la Banque Franco-Laos (BFL) appartenant au groupe BRED Banque Populaire, Nam Theun 2 Power Company (NTPC) dans laquelle Electricité de France possède des parts ou encore le groupe Artelia qui travaille en partenariat avec Electricité du Laos (EDL).

Des volontaires français ont également pu partir en mission dans le cadre de dispositifs multilatéraux : les **VNU** (Volontaires des Nations Unies) et **VIF** (Volontaires Internationaux de la Francophonie). Le programme des Volontaires des Nations unies est une agence de l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui déploie des volontaires VNU pour soutenir directement sur le terrain d'autres organismes de l'ONU. Le Volontariat international de la Francophonie (VIF) est un programme de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en faveur de la jeunesse. Il offre aux jeunes ressortissants des pays membres de la Francophonie une expérience à l'international pour une durée d'un an afin de valoriser leurs compétences sur un projet spécifique.

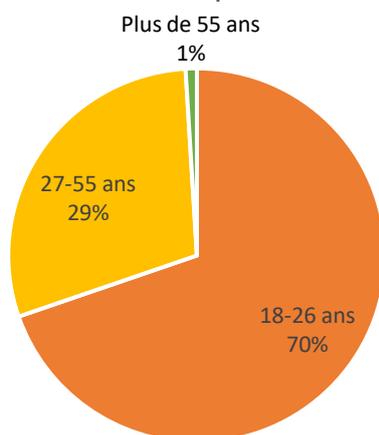
La catégorie « Autres » correspond peu ou prou aux volontaires « hors-cadre ». Les engagements « hors-cadre » sont plus difficilement identifiables car certains de ces engagements volontaires se font en dehors de dispositifs légaux mais restent encadrés par des organisations tout au long de la mission. D'autres formes d'engagement ne connaissent aucun encadrement. Cette distinction pose toutefois la question de ce qu'est un cadre. Cette catégorie comprend donc de multiples profils et nous avons décidé de comptabiliser toutes les personnes effectuant une mission de solidarité internationale pour une organisation travaillant dans la coopération pour le développement du Laos. Le souhait n'est pas de les faire entrer dans une case. Toutefois, France Volontaire est très attentif à cette catégorie de volontaire qui peut parfois se sentir isolé dans un pays culturellement différent et être vulnérable si la mission ne se passe pas comme prévue.

Il faut préciser ici que les structures ne se reconnaissent pas forcément dans la classification des volontaires établis par France Volontaires. Elles ne sont pas toujours en mesure de classer leurs volontaires dans les

catégories proposées. C'est la raison pour laquelle il ne faut pas hésiter à dialoguer davantage avec les structures d'accueil pour comprendre dans quelles catégories se situent les volontaires qu'ils accueillent.

* Répartition par âge : un volontariat jeune

Répartition des VIES par tranches d'âge



Les volontaires interrogés ont **en majorité entre 18 et 26 ans**. Cela s'explique par la forte présence des jeunes de chantiers de solidarité internationale et des limitations d'âge qui existent pour certains dispositifs (26 ans pour les volontaires en Service civique et 27 ans pour les VIA et les VIE).

De plus, cette tendance généralisée dans le monde de l'engagement des jeunes peut s'expliquer par une plus grande disponibilité des 18-26

ans qui n'hésitent pas à prendre une année sabbatique au cours de leurs études ou avant de trouver leur premier emploi pour s'ouvrir au monde et pour préciser leur parcours de vie et leur parcours professionnel en acquérant une première expérience dans le champ de la solidarité internationale. La forte proportion de jeunes dans l'engagement volontaire au Laos peut trouver une explication dans le contexte du pays (les personnes plus âgées hésiteront peut-être davantage à s'engager dans un pays principalement rural et où l'accès aux soins est limité) ou dans la barrière linguistique (qui fait peut-être moins peur aux plus jeunes qui y voient en plus une opportunité d'améliorer leur niveau d'anglais).

Enfin, cette étude a eu du mal à recenser les nombreux bénévoles retraités qui viennent tous les ans passer de quelques semaines à un ou deux mois au Laos. Cette difficulté à les identifier s'explique en partie par le fait qu'ils ne se reconnaissent pas forcément dans l'appellation de « volontaires » mais plutôt dans celle de « bénévoles ». Ces volontariats sont toutefois classifiés dans la charte des VIES comme « volontariats d'échange et de compétence ». L'explication peut aussi se trouver dans le fait que ces bénévoles retraités font souvent partie de petites associations locales en France qui ont des projets très localisés au Laos. Du fait de la taille de l'association et de ses projets et de la lourdeur des procédures administratives au Laos, peu d'entre elles s'enregistrent auprès des autorités laotiennes et opèrent de façon officieuse¹⁰. Ces bénévoles sont particulièrement présents dans les projets liés à l'éducation (notamment construction de salles de classe, de dortoirs, de toilettes, etc.) ou à la Francophonie. Ce sont souvent des amoureux du pays dont les liens avec le Laos remontent parfois à l'occupation militaire française d'avant 1975. Il pourrait être possible d'avoir une meilleure idée de leurs activités en se rapprochant du service de coopération et d'action culturelle de

¹⁰ Ces associations ont souvent un accord avec une autorité locale, le plus souvent au niveau du district, mais ne sont pas reconnues au niveau national. Si cette manière d'opérer n'est pas celle de la voie officielle, elle est souvent tolérée mais cette situation peut rendre les projets précaires.

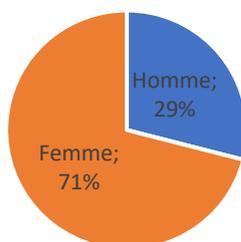
l'Ambassade de France qui a une meilleure visibilité sur ce réseau des petites associations françaises (un certain nombre de ces petites associations prennent rendez-vous avec l'Ambassade lors de leur visite annuelle au Laos).

Nous n'avons pas recensé de volontaires de moins de 18 ans. Il se peut qu'il y en ait quelques-uns, notamment parmi les participants aux chantiers de solidarité internationale. Toutefois, les structures demandent souvent que les volontaires soient au moins majeurs.

*** Répartition par genre : un volontariat majoritairement féminin**

Deux tiers des volontaires sont des femmes. Ce résultat confirme une tendance que nous observons depuis plusieurs années.

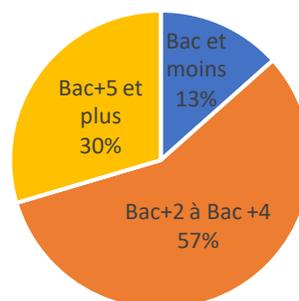
Répartition des VIES par genre



*** Répartition par niveau d'études : des volontaires au niveau d'étude élevé**

Parmi les volontaires sous contrat VSI et VSC, **la majorité est diplômée du supérieur.** Cela correspond aux attentes des structures d'accueil en termes d'apport de compétences techniques en interne. Ce que souhaitent avant tout acquérir les structures d'accueil grâce au volontariat, ce sont de nouvelles compétences techniques (agronomie, santé, animation, gestion et coordination de projets). Le niveau d'étude élevé peut aussi se révéler être un

Niveau d'étude des VIES

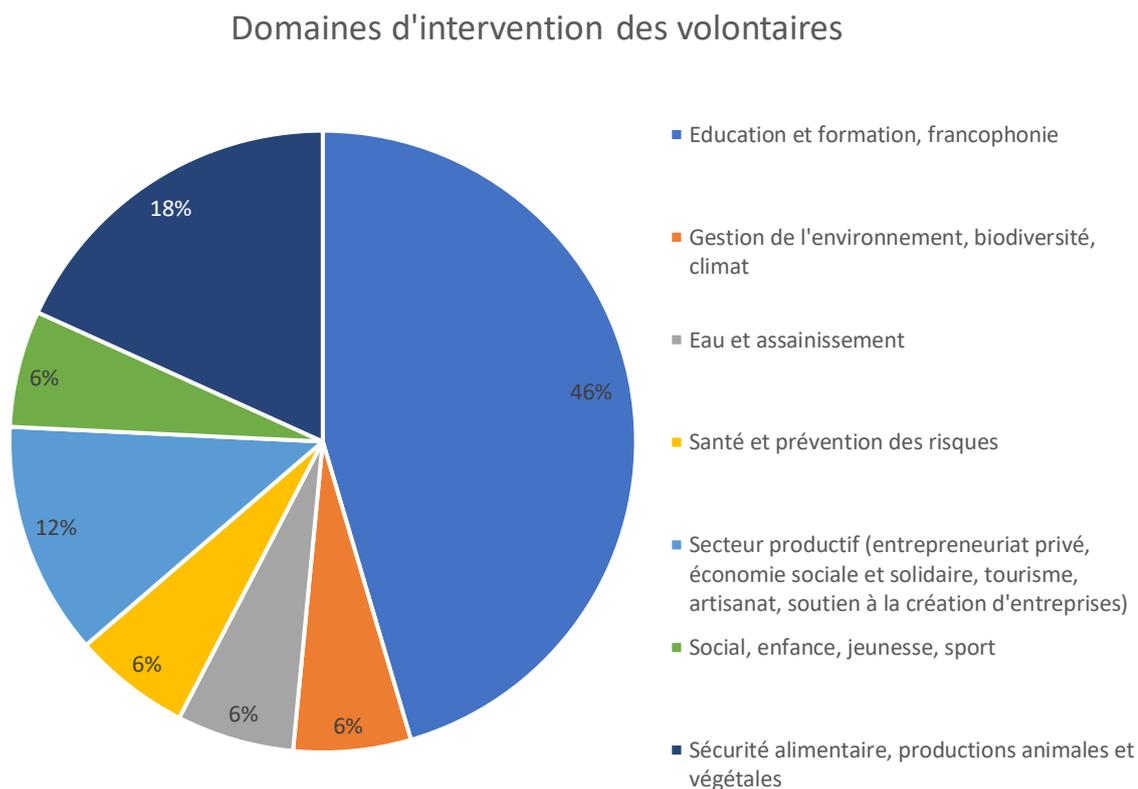


critère de sélection face à des candidats très nombreux. Enfin, cet engagement des plus diplômés peut être le reflet d'une conscientisation occidentale des populations les plus éduquées face aux problèmes de société et de leur désir de participer à la construction d'un monde plus juste.

Les VIES de niveau Bac comprennent majoritairement les jeunes des Chantiers de solidarité internationale du mouvement Scouts et Guides de France qui partent le plus souvent après leur Bac ou après leur première année d'étude supérieure. Etant donnée la nature de cette forme d'engagement volontaire, souvent le primo-engagement qui marque le début d'engagements ultérieurs (Service Civique, VSI, etc.), aucun critère de diplôme n'est requis ni spécialement souhaité.

La catégorie Bac +2 à Bac +4 comprend un grand nombre de stagiaires ou d'étudiants en année de césure. Ces résultats sont le reflet de l'envie croissante des jeunes de s'engager tout en découvrant le monde. Ils sont nombreux à vivre cette expérience à la fin de leurs études ou en année sabbatique afin d'étoffer leur expérience ou de se réorienter.

*** Les domaines d'intervention des volontaires : les volontaires nombreux dans le domaine de l'éducation et de la formation**



Les volontaires interviennent surtout dans le domaine de **l'éducation et de la formation**.

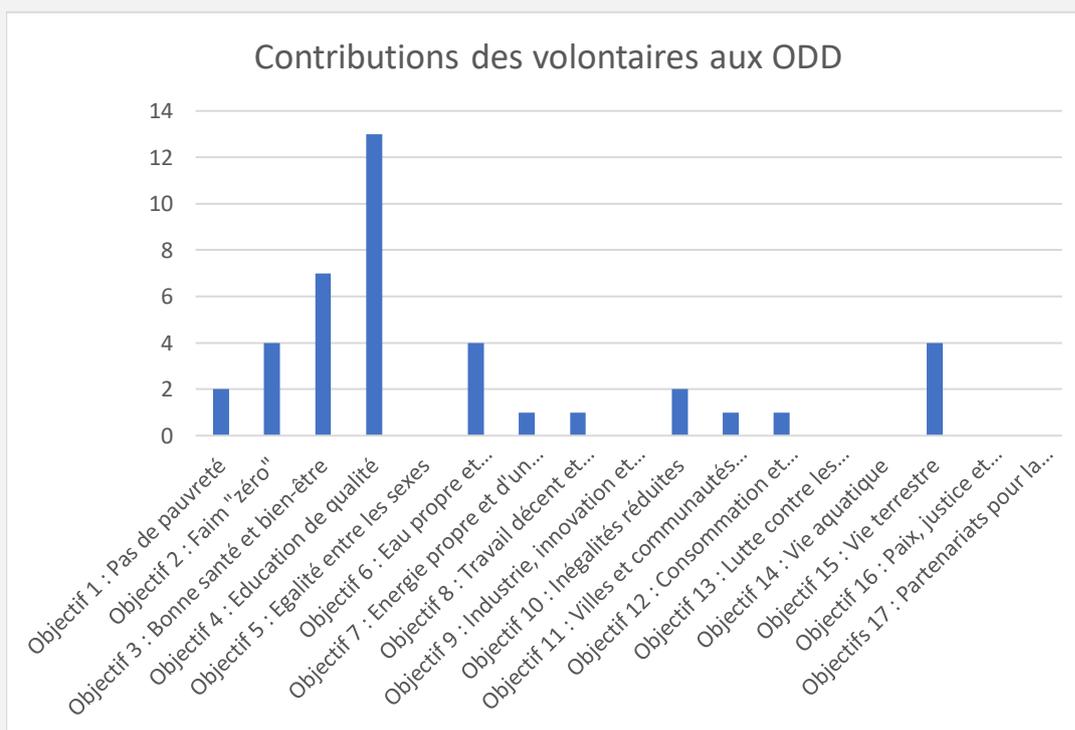
Si le domaine de l'éducation est toujours très présent, on observe un **recul du secteur de la santé** depuis 2010 et une **spécialisation vers les programmes de nutrition et de sécurité alimentaire**.

Encadré 6 : La contribution des volontaires aux Objectifs du Développement Durable

Le 25 septembre 2015, les 193 Etats membres des Nations unies ont adopté l'Agenda 2030 qui fixe 17 Objectifs de développement durable (ODD). Ces objectifs universels donc applicables à l'ensemble des pays, visent à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité. Chaque objectif a des cibles spécifiques à atteindre, à l'horizon 2030.

Le volontariat dans sa diversité a un rôle crucial à jouer dans cet agenda du développement durable. Le Secrétaire général des Nations-Unies a d'ailleurs reconnu l'engagement volontaire comme « un moyen puissant et transversal de mise en œuvre des ODD ». Le volontariat participe de la construction d'une citoyenneté active et contribue à l'appropriation par les citoyens des enjeux et défis du développement durable. Basés sur un enrichissement et une compréhension mutuelle, les volontaires contribuent à l'apaisement des sociétés et au renforcement de la cohésion sociale. Ils offrent ainsi des espaces d'épanouissement individuels et collectifs et contribuent au développement de sociétés fortes et dynamiques.

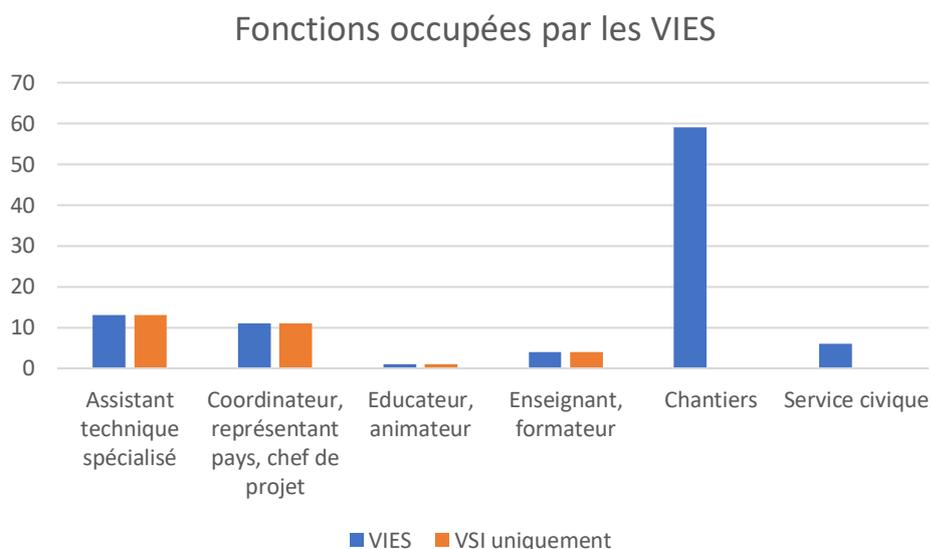
Les volontaires sont le visage humain de la solidarité internationale. Ils promeuvent une coopération de proximité et une compréhension partagée des enjeux. Ils jouent un rôle de co-incubateurs et de vecteurs à l'international des innovations locales dont ils sont témoins. Ils sont de véritables passeurs de frontières entre les communautés et les pouvoirs publics. Les volontaires internationaux constituent un vivier d'expertise qui contribue au développement des pays partenaires. Au quotidien, ils participent à la mise en œuvre de projets dans des champs et sur des thématiques très diverses.



Remarques sur la lecture du graphique : La question qui était posée aux volontaires était : « A quels ODD contribuez-vous dans le cadre de votre mission de volontariat ? (Plusieurs réponses possibles) ». (36 volontaires interrogés, 40 réponses)

Les volontaires ont parfois du mal à se positionner, d'autant plus qu'ils contribuent généralement à plusieurs ODD à la fois. Nous observons, par exemple, qu'aucun des volontaires ne s'est positionné sur l'ODD 5 « égalité entre les sexes ». Or, les projets éducatifs comprennent souvent une dimension de réduction des inégalités de genre, ainsi qu'une réduction des inégalités sur bases ethniques. Certains volontaires qui n'ont répondu qu'à l'ODD 4, auraient donc pu aussi répondre aux ODD 5 et 10. Par ailleurs, aucun des volontaires ne s'est positionné sur l'ODD 17. Or, chaque volontaire est un pont entre des organismes dans son pays d'origine et les communautés locales auprès desquelles il travaille. Tout volontaire participe donc à la réalisation de l'ODD 17.

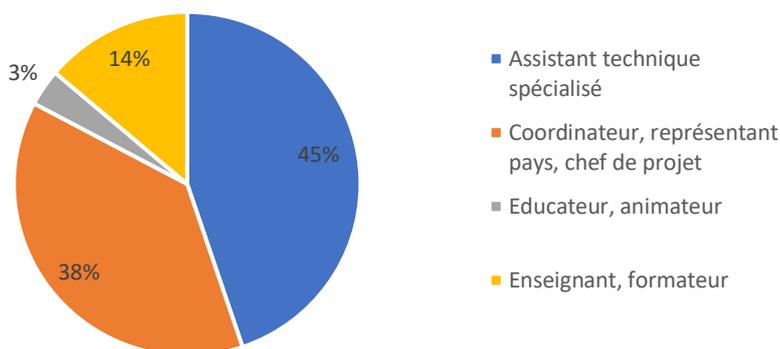
✳ **Les fonctions occupées par les volontaires au sein des structures d'accueil**



L'objectif principal des missions des volontaires varie selon le statut des volontaires. **Dans le cas des missions de VSI**, il s'agit le plus souvent d'un **apport de compétences** nécessaires localement au bon fonctionnement de la structure d'accueil ou d'un échange de compétences. Pour certaines structures d'accueil, l'objectif des missions de leurs volontaires est également de faire le lien entre le siège et le terrain, notamment pour les ONGI qui n'ont pas de bureau de représentation permanente au Laos.

La découverte est aussi un aspect important des missions puisqu'il s'agit d'être confronté à des réalités parfois complexes et très différentes du pays d'envoi. Cette dimension découverte s'adresse **principalement aux stages, aux chantiers et aux autres formes de volontariats de courte durée, mais elle est également une partie indéniable des missions longues.**

Fonctions occupées par les VSI



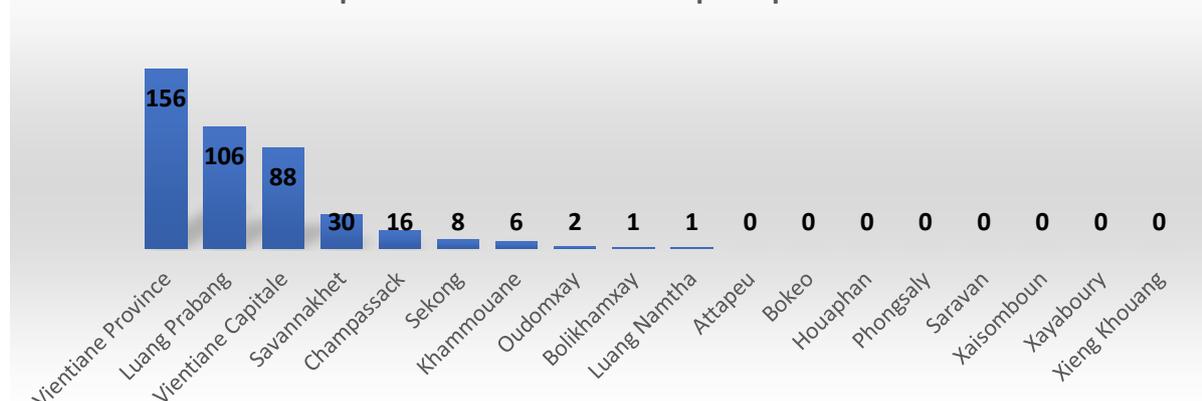
Les VSI assument souvent des fonctions d'**assistants techniques spécialisés** ou de **coordination** de projets. Pour les structures d'accueil locales, la volonté est de bénéficier d'une expertise non disponible dans le pays et de s'appropriier les compétences apportées par le volontaire.

Les VSI sont souvent intégrés au sein d'équipes internationales comprenant des techniciens détachés des services déconcentrés de l'Etat (par exemple, le bureau de l'agriculture et des forêts du district), des experts ou

assistants recrutés localement par la structure d'accueil et des experts techniques étrangers (expatriés ou en appui ponctuel).

✳ **Le milieu d'intervention des volontaires français**

Répartition des VIES par province



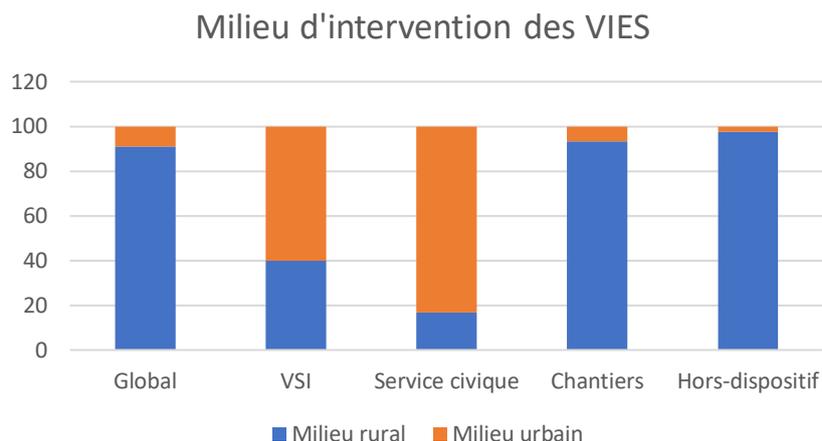
N.B. : Il peut y avoir confusion entre les villes et les provinces du même nom (par exemple, Luang Prabang est à la fois le nom d'une ville et d'une province). Nous parlons bien ici des 18 provinces du Laos et non de villes.

Les volontaires sont présents dans

10 provinces sur les 18 que compte le pays. Ils sont souvent positionnés auprès des autorités des districts dans lesquels leur structure d'accueil mène des projets. Cette étude n'a pas permis le décompte du nombre de volontaires par district en raison de la difficulté d'accès à cette information. Les volontaires résident souvent dans un district mais leurs missions les amènent à se déplacer dans plusieurs districts. Il faut noter, par ailleurs, que les étrangers ne sont généralement pas autorisés à aller (et à rester dormir) dans les villages sauf s'ils sont en possession d'une autorisation et sont accompagnés par des autorités locales. Les volontaires résident donc généralement dans les chefs lieu des districts.



Présence géographique des VIES



Si la **majorité des VSI et des VSC** résident en **milieu urbain**, la **plupart des volontaires, et notamment les volontaires en chantiers et les volontaires « hors-dispositif »** réalisent leur mission en **milieu rural**, dans les districts autour des capitales provinciales. Cela s'explique en partie par le fait

que le Laos est un pays encore très rural¹¹, mais également parce que ce sont dans les zones reculées que les besoins – et donc les projets – sont les plus présents. Dans le cadre du suivi/accompagnement, cela appelle à accorder une certaine attention au sentiment d'isolement que les volontaires peuvent ressentir.

C. Les dynamiques entre structures d'accueil et volontaires

Cette partie n'a pas pu faire l'objet d'un questionnement par questionnaire en raison de la crise sanitaire covid-19. Les informations ont été recueillies aux cours d'entretiens et de discussions informelles avec diverses structures d'accueil.

* Les raisons pour l'accueil de volontaires français

Il faut ici faire la distinction entre les différentes formes de volontariat. Pour les structures d'accueil accueillant des VSI, ces structures sont principalement intéressées par l'accueil de volontaires possédant une **bonne expérience professionnelle** et un **profil intéressant pour répondre à leurs besoins**. Cette assertion n'est pas surprenante puisque le motif avancé dans la raison de l'accueil des volontaires est **l'apport de compétences**.

Le choix de recruter un volontaire par rapport à un ressortissant national se pose parfois. Dans certains cas, pour des raisons économiques, le volontaire international peut-être privilégié. En effet, pour certaines missions, il est possible de trouver la compétence au sein du pays. Cependant, ce sont des profils professionnels qui demandent généralement un niveau de salaire élevé et les organisations de la société civile

¹¹ Selon la Banque Mondiale, 65 % de la population laotienne vit en zone rurale. Et les grandes villes du pays restent de taille très modeste. En 2015 (date du dernier recensement), les principales villes du Laos étaient Vientiane (620 157 habitants), Savannakhet (91 684 habitants), Paksé (68 093 habitants), Luang Prabang (66 781 habitants) et Phonsavan (48 643 habitants). Toutes les autres villes comptaient moins de 40 000 habitants. Pour rappel, le Laos ne compte que 7 millions d'habitants.

ne sont pas en mesure de proposer les mêmes niveaux de salaire. Un autre obstacle se situe dans la difficulté d'envoyer des experts techniques locaux dans les provinces. Les ressortissants nationaux sont souvent réticents à partir vivre pour une période définie dans une province éloignée de leur famille. Etant donné qu'ils sont souvent sollicités, ils préfèrent travailler dans la capitale. Dans certains cas, il pourra alors être préféré d'envoyer un volontaire, dont la capacité d'adaptation est souvent citée comme un facteur jouant dans le choix de recruter un volontaire.

La deuxième raison la plus souvent citée sont **les avantages liés au statut de VSI**. C'est un statut à la fois flexible pour les structures d'accueil et les volontaires et c'est un statut qui offre plusieurs avantages aux volontaires eux-mêmes. En effet, le statut de VSI permet aux volontaires de bénéficier d'une indemnité mensuelle mais également de la prise en charge d'un logement, du billet d'avion et d'une assurance dont les coûts sont portés à la fois par la structure d'accueil et la structure d'envoi.

La **raison économique** est le troisième facteur le plus cité dans le choix du volontariat français. En effet, l'indemnisation d'un VSI revient moins cher pour la structure que l'embauche d'assistants et experts techniques sous contrat expatrié puisque la structure d'envoi prend en charge certains frais (administratifs, couverture santé, etc.). Il est important de noter également que les VSI ne touchent pas de salaire car le volontariat suppose un engagement non rémunéré. Ils ne sont pas rétribués en fonction de leurs compétences ou de leur expérience mais perçoivent une indemnité de subsistance.

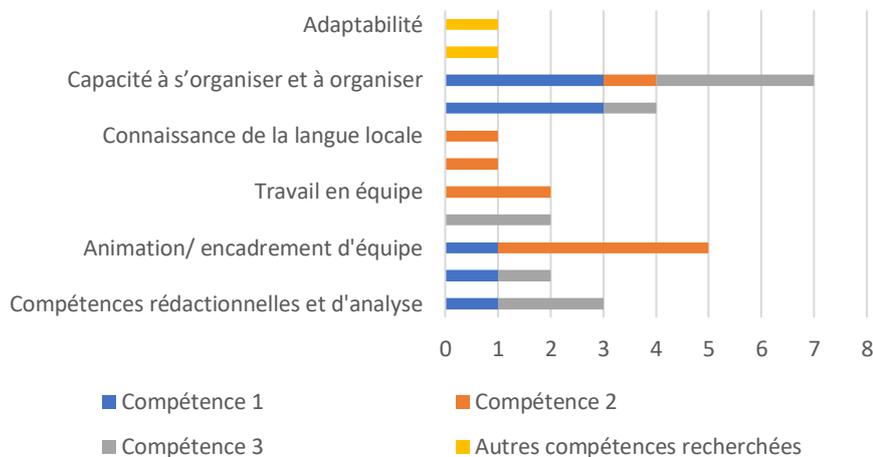
Pour les **missions de Service civique**, les raisons des structures d'accueil sont plus ambiguës. Il s'agit à la fois d'**encourager l'engagement solidaire des jeunes Français** et de les **former**, mais également de bénéficier d'un représentant permanent de l'association dans le pays d'accueil à bas coûts. Cela s'observe par le fait que malgré les objectifs d'accessibilité à tous du Service civique, la plupart des VSC au Laos sont diplômés du supérieur. Par ailleurs, plusieurs associations mobilisant des VSC n'ont pas de bureau de représentation au Laos, ce qui peut poser des questions en termes de suivi et d'accompagnement des volontaires.

Pour les **Chantiers de solidarité internationale**, il s'agit avant tout d'**encourager l'engagement des jeunes** sur des projets de solidarité internationale. **La dimension de promotion des échanges interculturels est souvent négligée dans l'organisation des CSI réalisés au Laos**. Nous n'avons toutefois pas pu en étudier les raisons. En raison du calendrier de l'étude (novembre à janvier), nous n'avons pas pu rencontrer de structures d'accueil et de volontaires en CSI, une grande majorité de CSI ayant lieu au cours de l'été (juillet-août).

*** Les principales compétences recherchées par les structures d'accueil**

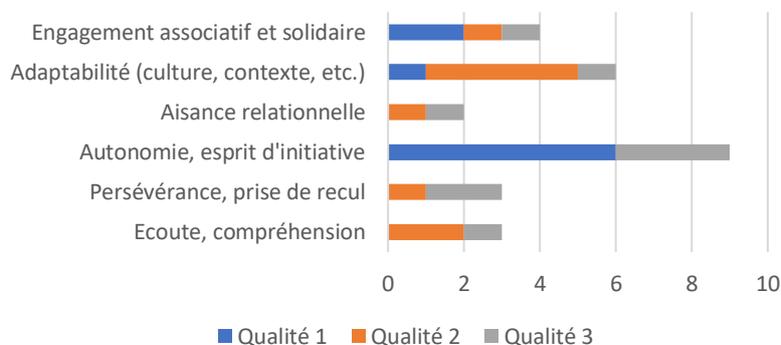
La diversité des activités que proposent les structures d'accueil les amène à avoir des besoins en compétences très variées. On constate cependant que ce sont des **compétences organisationnelles** et des **compétences techniques** qui sont le plus recherchées. En effet, comme nous l'avons constaté précédemment, les structures voient dans les missions des volontaires un apport et un échange de compétences.

Les principales compétences recherchées



*** Les principales qualités recherchées par les structures d'accueil**

Principales qualités recherchées par les structures d'accueil



L'**autonomie** et la **prise d'initiative** sont les compétences humaines recherchées par la majorité des structures d'accueil puisque l'ensemble des structures interrogées les ont citées parmi les trois principales qualités humaines recherchées, dont 6 les ont citées en premier lieu. L'**adaptabilité** vient en deuxième choix. Les structures d'accueil recherchent des personnes

capables de s'adapter rapidement à un milieu culturel différent. Elles apprécient de travailler avec des volontaires qui organisent leur travail seuls, d'autant plus que les volontaires résident souvent en zone reculée, éloignée du siège. Les structures d'accueil apprécient également les volontaires qui font preuve d'initiative en étant créatifs et force de propositions. L'engagement du volontaire est aussi un point important pour les structures d'accueil.

* **Un degré de satisfaction des structures d'accueil élevé**

Dans l'ensemble, l'appréciation de l'intervention des volontaires dans leur structure est bonne. **Plus de la moitié des structures ont attribué une note supérieure ou égale à 8/10** au regard de leur satisfaction concernant les volontaires avec lesquelles elles travaillent, 10 étant le taux de satisfaction le plus élevé.

* **Les modes de recrutement des volontaires**

Les **démarches de recrutement des volontaires** sont souvent « **classiques** » avec l'examen du curriculum vitae et la passation d'un entretien, physique ou virtuel, afin de faire coordonner au maximum les besoins de la structure d'accueil avec les compétences des candidats. Lorsque les structures recrutent en contrat VSI, elles se font généralement aider dans cette phase de recrutement par les structures d'envoi agréées. Les associations qui ont des volontaires en Service civique recrutent généralement leurs volontaires à travers la plateforme de l'Agence du Service civique en suivant cette même démarche mais en étant moins exigeantes sur le niveau de compétence du fait de la nature des missions de Service civique.

Pour les **volontaires en chantier de solidarité internationale** et pour les **volontaires hors-dispositif et hors-cadre**, le **recrutement en direct** est souvent privilégié. Les structures d'accueil utilisent leur site internet ou font appel à des sites Internet qui font payer les candidats au volontariat pour pouvoir accéder aux coordonnées des structures d'accueil. C'est le fonctionnement, par exemple, du site *Workaway*¹². Dans les deux cas, les structures d'accueil diffusent directement une annonce. Nous voyons également de plus en plus de volontaires qui contactent directement les organisations avec lesquelles ils veulent travailler et discutent avec ces organisations des possibilités de monter une mission de volontariat.

* **Les modalités de prise en charge des volontaires**

Sur les 31 structures d'accueil recensées, **23 d'entre elles participent aux frais de mission, 7 n'offrent pas de contribution financière aux volontaires**. Les informations n'ont pas été récoltées pour une structure d'accueil.

La prise en charge dépend des statuts des volontaires que les organismes accueillent. Cela peut dépendre également de la durée de la mission. En général nous constatons que la prise en charge est forte quand il s'agit de VSI et Service civique. Les missions sous contrat VSI bénéficient de la prise en charge d'une indemnité financière, du billet d'avion, de l'assurance, d'une indemnité couvrant les frais de logement et du visa. Les missions sous contrat Service Civique bénéficient d'une prise en charge d'une indemnité financière, d'une assurance, d'une indemnité couvrant tout ou partie des frais de logement et parfois, des frais de visa.

Ces prises en charge se présentent sous la forme d'un cofinancement de la mission de volontariat par la structure d'accueil, le coût restant étant porté par l'Etat français à travers le Fonjep et l'Agence du Service

¹² *Workaway* est un réseau mondial qui met en relation des voyageurs prêts à donner un coup de main avec des hôtes qui ont besoin d'aide pour leurs projets ou leurs activités. Les hôtes peuvent être des individus, des entreprises ou des associations. Les volontaires *Workaway* – aussi appelés les « *Workawayers* » – doivent aider leurs hôtes en travaillant bénévolement pour une durée par jour préalablement convenue, en échange de quoi leurs hôtes leur offrent le gîte et le couvert.

civique. Les VSI peuvent aussi participer au co-financement, en participant, par exemple, aux frais de formation. Pour les missions de Service civique, la part de cofinancement des structures d'accueil est moins importante que celle des structures d'accueil dans le cadre d'un VSI. Les volontaires en Service civique contribuent également davantage au cofinancement de leur mission puisqu'ils ont généralement le billet d'avion aller-retour et une partie de leur loyer à leur charge.

Les missions courtes sont généralement entièrement financées par les volontaires. La prise en charge est faible voire inexistante pour les étudiants, bénévoles et « faux » stagiaires. Dans certains cas, ces derniers doivent contribuer aux dépenses engendrées par leur mission (logement, nourriture) en sus de prendre en charge par eux-mêmes leurs frais d'avion et de visas.

Rappelons que les organisations accueillent parfois différents types de volontaires.

Encadré 7 : Exemple de l'association Equal Education for All

Equal Education For All est une association de droit laotien située à Vang Vieng. Son action se concentre dans quatre domaines : l'éducation, l'employabilité des jeunes, l'environnement et la santé. L'association accueille tous les ans un grand nombre de volontaires dont, selon ses estimations, environ 150 français.

L'association demande aux volontaires de participer financièrement à leur mission. Le montant dépend de la durée de séjour du volontaire :

Pour les volontaires souhaitant s'engager entre 2 semaines et 2 mois, il leur est demandé de faire un don d'environ 40 €, le premier mois, pour financer les projets éducatifs. Le volontaire paye en plus des frais journaliers pour la nourriture et de logement en dortoir qui s'élèvent à environ 10 € par jour.

Plus le volontaire reste, moins il lui est demandé de contribuer financièrement. Ainsi, le 3^{ème} mois, le volontaire ne paie-t-il plus que 75 % de sa contribution mensuelle, pour descendre à 50% le 4^{ème} mois, à 25% le 5^{ème} mois et arrivé au 6^{ème} mois, le volontaire n'est plus tenu de participer financièrement à sa mission. A partir du 6^{ème} mois, le volontaire peut même recevoir une indemnité allant de 50 à 100 € en fonction de ses responsabilités et ses frais de visa sont remboursés.

*** La formation et le suivi des volontaires par la structure d'accueil**

Formation avant le départ

Pour les volontaires qui partent en mission sous **contrat VSI**, les structures d'envoi sont dans l'**obligation de dispenser une formation avant le départ**. Quant aux volontaires en **Service civique**, ils doivent suivre une **formation civique et citoyenne** ainsi qu'une **formation de premiers secours**. Toutefois, la formation civique et citoyenne ne comprend pas toujours une dimension internationale ou interculturelle. Pour les autres types de volontariat, les structures d'accueil sont libres de fournir ou non une formation à leurs volontaires.

Lorsque le volontaire est recruté depuis la France par une association française, il est parfois prévu qu'il passe un temps de formation au siège afin de l'aider à mieux cerner sa mission avant le départ. Ce temps de formation

permet à la fois de comprendre le fonctionnement de la structure d'accueil et d'envoi mais aussi les spécificités du pays où la mission se déroulera.

Formation à l'arrivée

Un certain nombre de volontaires reçoivent également une formation à leur arrivée qui peut être assimilée à une **période d'intégration**. Cette formation assurée par les structures d'accueil porte principalement sur le cadrage de la mission (aspects techniques du projet, rencontre des partenaires) et l'échange interculturel (règles de vie au Laos, accompagnement dans la vie quotidienne : ouverture d'un compte en banque, achat d'une carte SIM, visite du marché, etc.). Certains volontaires bénéficient également de cours de langue Lao.

Le suivi/accompagnement des volontaires tout au long de la mission

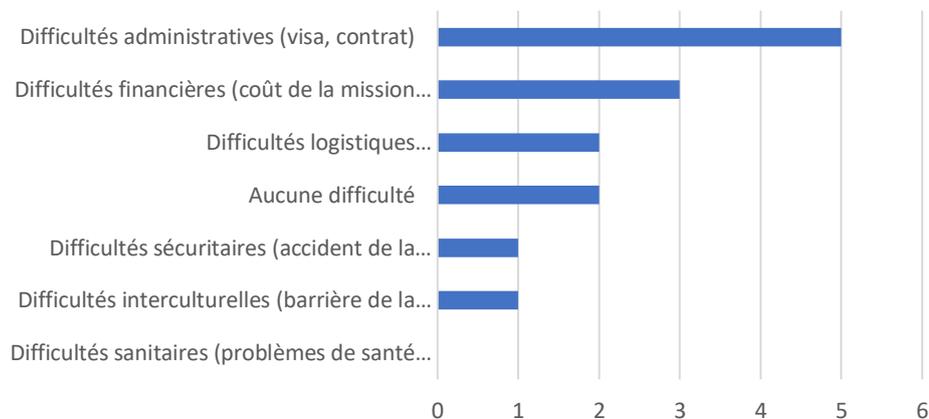
La plupart des organisations accueillant des volontaires pour des missions longues assurent un suivi de leurs volontaires. Cela permet, selon elles, d'optimiser les actions et missions assurées par le volontaire. Toutefois, **ce suivi sur place est souvent non formalisé**. Il est fait le plus généralement dans le cadre du travail quotidien avec l'équipe, au cours de réunions, par des échanges de mail sur l'avancée des projets, etc. Les aspects extra professionnels sont le plus souvent abordés de manière informelle comme c'est souvent le cas dans la culture lao. Les structures d'accueil accordent néanmoins un intérêt particulier à l'intégration et aux relations interculturelles des volontaires afin de faciliter le bon déroulement de la mission et préserver l'image de la structure auprès des autorités laotiennes.

Pour les volontaires partant avec une structure d'envoi, **le suivi est également pris en charge par les structures d'envoi** la plupart du temps à des échéances régulières et matérialisé par des bilans écrits et/ou des échanges par visioconférence. Dans le cadre des missions de Service civique, le volontaire a un tuteur désigné qui est à la fois garant du bon déroulement de la mission et qui accompagne le jeune dans son parcours d'engagement volontaire. **Les tuteurs de Service civique**, souvent des membres permanents ou bénévoles de l'association en France, bénéficient de formations et d'outils pour accompagner leurs volontaires. Les volontaires en Service civique peuvent également avoir un **accompagnateur dans le pays d'accueil**. Ce n'est pas toujours le cas. France Volontaires peut avoir un rôle à jouer dans la formation des accompagnateurs au Laos.

*** Les difficultés rencontrées par les structures d'accueil**

Parmi les structures interrogées, la majorité a déclaré avoir déjà rencontré des difficultés spécifiques par rapport à l'accueil de volontaires/bénévoles. Seules deux structures ont déclaré ne pas avoir rencontré de telles difficultés. Pour les structures ayant rencontré des difficultés, ces dernières sont d'ordres divers.

Difficultés rencontrées dans l'accueil de volontaires



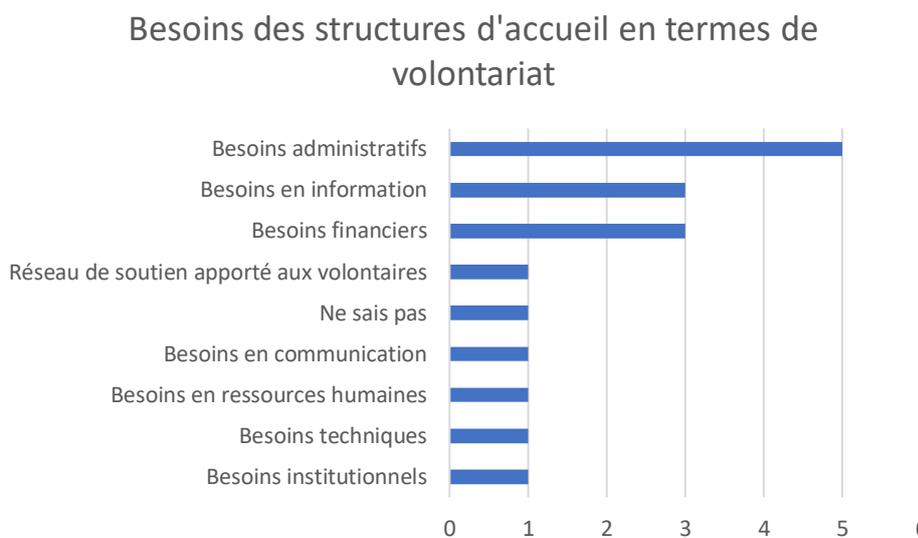
Les **difficultés administratives** sont les plus observées. Elles sont principalement liées aux demandes de visa dont les délais d'obtention sont longs et fastidieux.

Les **difficultés financières** ont été évoquées en deuxième place. Les montants du co-financement des missions de volontariat pèsent dans le budget des structures d'accueil, en particulier des petites structures. Par ailleurs, les délais d'envoi de fonds par certains bailleurs peuvent compliquer le versement du co-financement et demande des structures d'envoi une certaine flexibilité.

Certaines structures évoquent aussi des **difficultés logistiques**. Dans certains cas, il est difficile de trouver un logement pour les volontaires, soit par manque de moyens, soit par manque d'offres, surtout dans les zones reculées.

Enfin, il est intéressant de noter le **recul des problèmes interculturels** par rapport aux études précédentes. Alors que la barrière de la langue, les méthodes et rythme de travail différents, étaient des points soulignés régulièrement par les personnes en charge des volontaires et les volontaires eux-mêmes lors des premières études, les difficultés en lien avec l'interculturalité arrivent aujourd'hui en bas des préoccupations des structures d'accueil. Cela peut s'expliquer par l'expérience des structures d'accueil, puisque nous avons noté qu'un certain nombre de ces structures accueillait des volontaires depuis plusieurs années. Mais cela peut également s'expliquer par le développement d'outils à destination des volontaires, avec notamment la rédaction d'un premier guide d'accueil des volontaires au Laos par France Volontaires en 2015.

*** Les besoins des structures d'accueil en termes de volontariat**

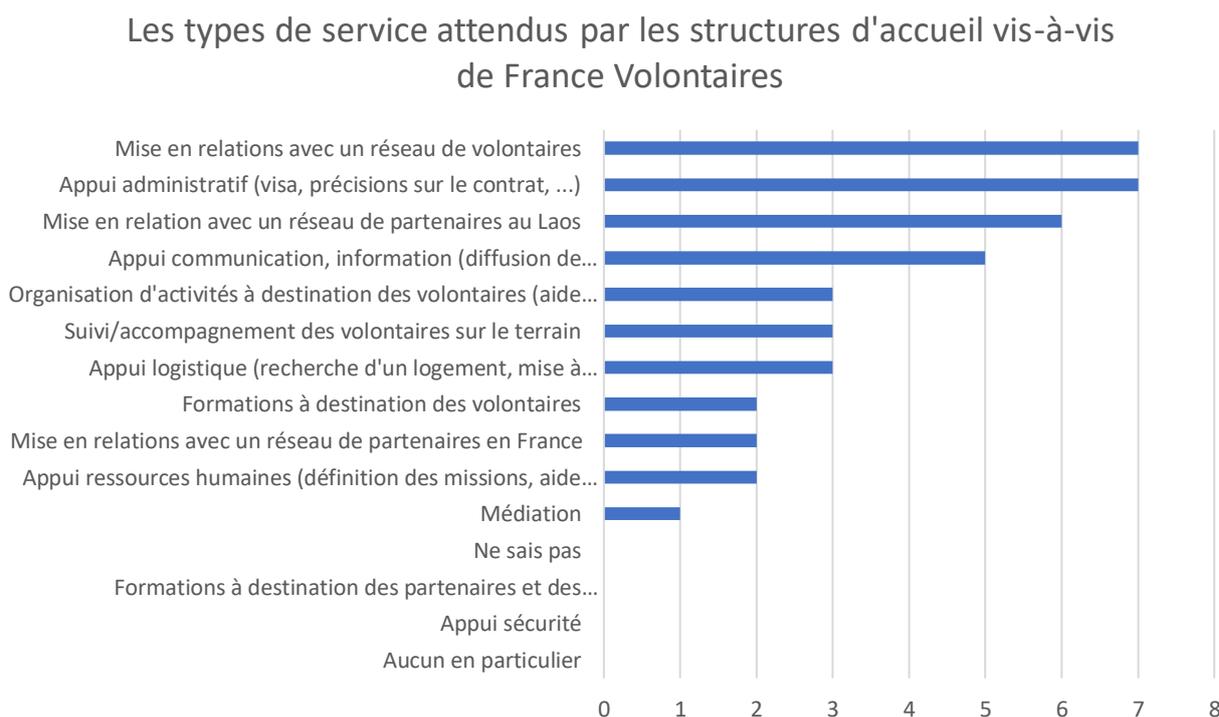


Les structures d'accueil avancent en premier lieu des **besoins administratifs** pour l'accueil des volontaires français. Ces besoins sont liés aux difficultés rencontrées dans l'élaboration de MoU avec le gouvernement et

dans les demandes de visas. En deuxième lieu viennent les besoins en information. Puis viennent les **besoins financiers**. En effet, certaines structures d'accueil ont de faibles budgets et en général, ce sont celles qui ont prioritairement besoin de volontaires pour mener à bien leur travail. De plus, d'autres organismes d'envoi de volontaires au Laos n'exigent pas de contribution financière de la part des structures qui accueillent leurs volontaires. C'est une des raisons pour lesquelles nous trouvons beaucoup de français hors-cadre par rapport au nombre de volontaires d'autres nationalités (australiens, coréens, japonais).

*** Les attentes des structures d'accueil vis-à-vis de France Volontaires**

L'ensemble des structures interrogées attendent le développement de services à leur égard.



La diversité des réponses apportées à cette question montre que les structures d'accueil sont en demande des services que peut leur apporter France Volontaires, comme en témoigne également le bon accueil général des structures tout au long de cette étude.

La première attente concerne la **mise en réseau**, aussi bien des volontaires que des structures d'accueil. Les structures attendent de France Volontaires d'être une porte d'entrée pour connaître et entrer en contact avec de nouveaux partenaires intervenant dans le même domaine ou avec d'autres ONG. Les structures attendent de France Volontaires au Laos qu'elle développe un réseau des volontaires qui permette à ces derniers de sortir de leur isolement géographique pour certains, et d'échanger sur leur expérience.

Le deuxième point concerne l'**appui administratif** des structures et des volontaires. Comme dans de nombreux pays, la question des visas est un point qui pose souvent problème. Le processus de demande de visa long séjour est long et fastidieux et le renouvellement des visas touristiques, en plus d'offrir une situation précaire, demande du temps et de l'argent. Par conséquent, les structures d'accueil et les volontaires espèrent pouvoir s'appuyer sur France Volontaires pour les aider à obtenir un visa plus approprié notamment pour les VSI. Les structures attendent de France Volontaires qu'elle les renseigne et les conseille dans les différentes démarches.

Enfin, les structures attendent de France Volontaires au Laos qu'elle développe toute une **gamme de services à destination des volontaires**, allant de l'organisation d'évènements et d'activités culturelles à des prestations de suivi/accompagnement.

Chiffres clé

- * **31 structures d'accueil** de volontaires français recensées.
- * La majorité des structures d'accueil sont des **structures françaises (23 sur 31)** et ont **le statut d'associations ou d'ONG (22 sur 31)**.
- * **22 structures d'accueil** travaillent avec au moins une des **6 structures d'envoi françaises présentes au Laos. 5 des 6 structures d'envoi** présentes au Laos sont **membres de la plateforme France Volontaires**.
- * Les données recueillies auprès de ces structures ont permis de recenser 415 volontaires français au Laos sur l'année 2018. **Le nombre de volontaires s'élève à 444** si l'on comptabilise également les volontaires français engagés en dehors de dispositifs français ou engagés dans des dispositifs en dehors du champ de la solidarité internationale.
- * Les **VSI** sont au nombre de **31** sur l'année 2018 et représentent ainsi 7% des volontaires tandis que les **VSC** sont **8** et représentent 2 % des volontaires.
- * **60 % des VIES recensés partent en dehors de tout dispositif**, ce qui représente **268 volontaires** en 2018.
- * **70 % des volontaires** recensés dans le cadre de cette étude ont **entre 18 et 26 ans** et seulement **1 % ont plus de 55 ans**.
- * **30 % des volontaires** ont un **niveau de formation élevé** (Bac + 5).
- * Les volontaires sont présents dans **10 provinces (sur 18 au Laos)** et **91 % d'entre eux interviennent en milieu rural**.

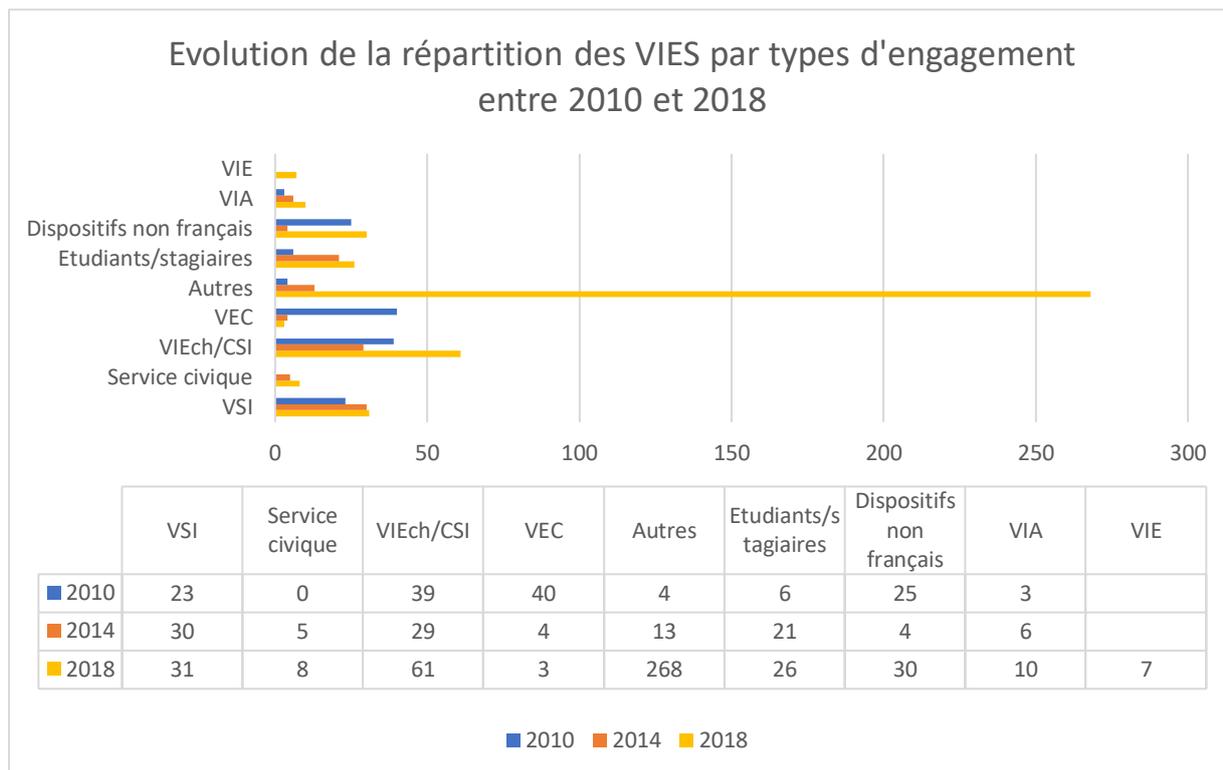
Chapitre 4 : Conclusions et recommandations

A. Les évolutions du volontariat français au Laos observées entre 2010 et 2018

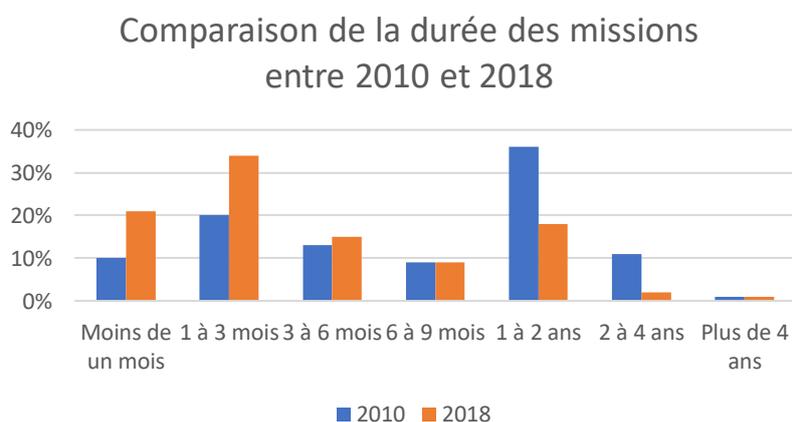
A partir des études réalisées en 2010 et en 2014, nous pouvons observer certaines évolutions du volontariat français au Laos. Les comparaisons sont toutefois à établir avec prudence car les trois études n'ont pas toujours repris les mêmes classifications (par exemple, les domaines d'intervention ont été catégorisés de trois façons différentes selon les études). Par ailleurs, les statistiques présentées dans chacun des rapports ne reposent pas sur le même échantillon de VIES. Enfin, le contexte de réalisation de l'étude n'a pas été le même. Avec ces limitations à l'esprit, nous pouvons toutefois dégager certaines tendances.

Si nous comparons les chiffres entre 2010 et 2018, nous observons une forte augmentation du nombre de VIES recensés. La première étude de 2010 avait recensé 140 volontaires. L'étude de 2014, qui avait surtout porté une attention particulière aux Chantiers de solidarité internationale, avait permis le recensement de 101 volontaires. Dans le cadre de cette étude, nous avons recensé 444 volontaires. Cela peut s'expliquer par une implantation plus longue de France Volontaires dans le pays qui permet de mieux connaître les acteurs du volontariat au Laos, mais ces résultats reflètent également un intérêt croissant pour le volontariat et l'engagement solidaire. Cette tendance se confirme par le nombre croissant de demandes traitées par l'Espace Volontariats. En 2014, France Volontaires a enregistré 21 demandes concernant le Laos, dont 11 portaient sur la recherche d'une mission de volontariat. En 2019, 102 demandes ont été traitées, dont 47 portaient sur la recherche d'un stage ou d'une mission.

Parmi les volontaires recensés, si le nombre de VSI reste assez stable, nous observons un développement du Service civique et des volontariats hors-cadre (sous la catégorie « autres »).



Dans le contenu des missions, les domaines d'intervention des VIES restent relativement les mêmes au cours des ans, avec la santé, l'éducation et l'agriculture en tête des domaines d'intervention. Si le domaine de l'éducation se maintient en tête du classement, nous observons toutefois un recul du secteur de la santé depuis 2010 et une spécialisation vers les programmes de nutrition et de sécurité alimentaire.

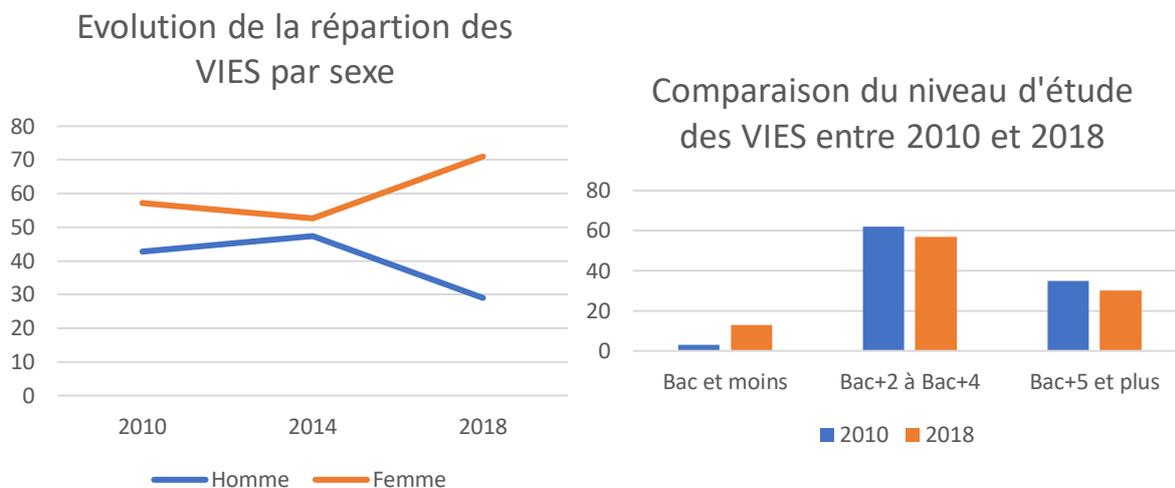


Nous observons par ailleurs un raccourcissement de la durée des missions. La proportion de missions de 1 à 2 ans en 2018 a diminué de moitié par rapport à 2010. Au contraire, la proportion de missions de 1 à 3 mois a beaucoup progressé.

Au niveau du profil des volontaires, nous observons une certaine continuité dans les tendances. Le volontariat se féminise de plus en plus. Le niveau d'étude des VIES reste relativement élevé. L'évolution de l'âge des volontaires est difficile à établir car différentes tranches d'âge ont été utilisées dans les différentes études¹³.

¹³ L'étude de 2010 a pris les tranches suivantes : 16-22 ans, 23-30 ans, 31-60 ans et plus de 60 ans ; celles de 2014 et de 2018 ont repris les tranches suivantes : moins de 18 ans, 18-26 ans, 27-55 ans, plus de 55 ans.

Nous pouvons toutefois observer que le volontariat reste principalement jeune, avec une majorité des VIES ayant moins de 30 ans.



B. Les enjeux pour le développement du volontariat français au Laos

A partir des résultats de cette étude, plusieurs enjeux autour des attentes et des besoins des structures d'accueil et des volontaires au Laos se dégagent. France Volontaires est appelée à formuler des réponses à ces enjeux.

a. Sécuriser les parcours d'engagement

* Appuyer les volontaires et les structures d'accueil dans leur demande de visa

La première demande des structures d'accueil et des VIES porte sur la question des visas. Une majorité des VSI possèdent un visa longue-durée tout au long de leur mission au Laos. Souvent placés auprès d'ONGI reconnues officiellement au Laos, leur visa fait l'objet d'un accord dans le cadre du MoU de l'ONGI avec les autorités laotiennes. Pour les autres statuts de volontariat, les volontaires résident souvent au Laos sous un visa touristique. Cela les oblige à renouveler leur visa touristique tous les mois et à sortir du territoire tous les trois mois. Le renouvellement ne pose généralement pas de problème. Toutefois, il n'est pas légal de travailler au Laos sous un visa touristique. Par ailleurs, cela demande du temps, particulièrement pour les volontaires situés

loin des services administratifs, et constitue un budget non négligeable pour les structures et/ou plus souvent, les volontaires.

France Volontaires pourrait, dans un premier temps, mettre à disposition des volontaires et des structures d'accueil de la documentation sur les différents types de visa existants et sur les procédures à suivre.

*** Accompagner les volontaires « hors-dispositif » et « hors-cadre »**

Beaucoup de bénévoles ou jeunes sans statut clairement défini ne sont pas accompagnés par des structures d'envoi. Ces personnes sont vulnérables et ne savent pas vers qui se tourner si un problème survient lors de leur mission au Laos. Ces personnes sont isolées et ne jouissent d'aucun cadre de sécurité quant à la bonne marche de leur mission. Il arrive parfois que des conflits surviennent entre les volontaires et les personnes les encadrant. France Volontaires peut avoir un rôle à jouer dans ces situations particulières. Il semble important de réfléchir à une stratégie permettant de mettre en avant l'offre de services de France Volontaires, notamment en matière de soutien aux personnes effectuant des missions dites « hors-dispositif ». France Volontaires Laos pourrait tenter de développer des formes de partenariat avec les structures accueillant un grand nombre de ces volontaires « hors-dispositif » afin d'informer les volontaires de l'existence de France Volontaires au Laos et des services proposés.

b. Développer la visibilité et la communication, encourager la diffusion d'information

*** Faire de l'EV un centre de ressources et un point de référence pour tous les acteurs français de l'engagement volontaire et solidaire au Laos**

L'activité de France Volontaires débutant au Laos, il est indispensable de développer des outils de communication afin que les structures d'accueil et les volontaires identifient rapidement et de manière durable France Volontaires comme structure de référence pour l'appui et l'accompagnement pour tous les acteurs français de l'engagement volontaire et solidaire au Laos. Les structures et les volontaires devront également avoir en tête que l'EV leur est un espace dédié, et que, par conséquent, ils ne devront pas hésiter à y venir afin de faire vivre cet espace.

*** Faciliter l'intégration des volontaires dans leur environnement d'intervention**

Pour faciliter l'intégration des volontaires dans leur environnement d'intervention et pour faciliter la rencontre interculturelle, il est nécessaire que les volontaires soient suffisamment informés sur l'histoire et la culture du

pays. Pour cela, l'EV pourra mettre à jour régulièrement le guide d'accueil que les volontaires pourront obtenir par courriel. France Volontaires Laos pourra également réfléchir à mettre à disposition des volontaires de la documentation, à consulter sur place ou en ligne, sur la culture locale et le pays dans son ensemble, mais également sur le volontariat et le travail des ONGI et des NPA au Laos.

*** Développer les outils de communication**

De nombreux acteurs sont en demande d'information sur le volontariat. Afin de rendre plus visible et lisible le volontariat et faire connaître la diversité et la richesse des formes d'engagement auprès de l'ensemble des acteurs du volontariat, il est nécessaire de développer des outils de communication. Il est important de poursuivre et renforcer la participation de France Volontaires au sein des institutions françaises, mais également des réseaux nationaux et internationaux, formels et informels, afin de mieux faire connaître ses actions. Une lettre d'information mensuelle pourrait être diffusée aux organisations et institutions (Ambassade de France, Institut Français) au Laos afin de valoriser les actions des volontaires et diffuser les informations des structures d'accueil (offres de mission, appels à projet, etc.).

Une version laotienne de ces outils de communication pourra être développée.

*** Prendre part à des actions de plaidoyer**

Il est important de mettre en avant la plus-value du volontariat, à la fois national et international, et de renforcer la reconnaissance du volontariat auprès des autorités gouvernementales. Le développement du volontariat au Laos sera contraint tant que le cadre juridique ne sera pas assoupli. Dans cette perspective, il peut être intéressant et important de renforcer les liens avec d'autres organismes de volontariat (australien, coréen, japonais, etc.) afin de partager les expériences et d'engager ensemble des actions de plaidoyer, notamment dans le cadre de la Journée internationale des Volontaires.

c. Offrir un accompagnement plus diversifié aux volontaires

*** Participer à une meilleure intégration des volontaires au Laos en proposant des sessions d'accueil**

Certaines structures d'accueil et certains volontaires se plaignent que les préparations au départ organisées en France sont trop généralistes et n'apportent pas forcément de plus-value pour les volontaires qui ont déjà une expérience à l'étranger. Or, de nombreuses structures souhaitent que les volontaires comprennent la situation réelle du Laos afin de réduire les difficultés interculturelles. Il pourrait être envisagé d'organiser des sessions

d'accueil dans le cadre desquelles seraient proposés une introduction à la culture laotienne et des cours de langue. Il est toutefois difficile de définir un calendrier qui pourrait attirer un grand nombre de participants, les volontaires arrivant généralement au compte-goutte.

*** Proposer des activités diversifiées**

France Volontaires pourrait également développer sa gamme d'activités proposées, en fonction des attentes exprimées par les structures et les volontaires. La difficulté réside dans le fait que les volontaires sont dispersés à travers le pays et que les déplacements ont un coût. Il faudrait donc engager une réflexion sur le calendrier, la localisation et l'organisation de ces activités pour s'assurer un minimum de participants lors de chaque événement.

d. Participer au renforcement des capacités des structures locales

*** Accompagner les structures d'accueil dans la recherche de financements pour les missions de volontariat**

La majorité des volontaires français réalisent leur mission auprès d'ONGI, en raison, notamment, de la législation laotienne et du coût de cofinancement des missions de volontariat. Or, les structures locales sont peut-être celles qui ont le plus besoin de volontaires afin d'étendre leurs activités. Elles ont également des besoins en ressources humaines qualifiées dans des domaines techniques tels que l'eau et l'assainissement, le développement rural et la santé. Les résultats de l'étude montrent que les structures d'accueil recherchent des personnes capables de s'adapter rapidement à un milieu culturel différent. Elles apprécient de travailler avec des volontaires qui organisent leur travail seuls et font preuve d'initiative en étant créatifs et porteurs de nouvelles idées. Il s'avère que les VSI sont le profil de volontaires qui correspond le mieux aux besoins des structures d'accueil et aux responsabilités que celles-ci délèguent. Cependant, les VSI sont une catégorie de volontaires qui demande une contribution financière de la part des structures d'accueil. En raison de leur budget limité, les structures locales peuvent rarement se permettre d'engager un VSI. De plus, soulignons qu'au Laos, d'autres organismes pourvoyeurs de volontaires (CUSO, JICA, ...) proposent de placer des volontaires ayant des profils similaires aux VSI mais ne demandent aucune contribution financière en échange, ce qui représente un avantage concurrentiel pour les organisations d'envoi de volontaires et est avantageux pour les structures d'accueil. Ces volontaires sont souvent en appui à des structures gouvernementales et peu en appui à des ONGI ou NPA (à l'inverse des volontaires français), mais cela permet également de faciliter les relations entre ces organismes pourvoyeurs de volontaires et le gouvernement laotien.

*** Diversifier le réseau des structures d'accueil**

L'un des objectifs principaux du volontariat est l'échange de compétences. Au Laos, il est important d'insister sur le renforcement des capacités car le système éducatif du pays ne permet pas aux jeunes de se former aux professions exigeant un haut degré de technicité, comme cela peut être nécessaire pour l'aide au développement et la coopération internationale. France Volontaire au Laos devrait engager une réflexion pour diversifier le type de structures d'accueil et favoriser le renforcement des capacités et la résilience des structures d'accueil locales.

Pour le moment, France Volontaires travaille uniquement avec des organisations de la société civile. Ce n'est pas pour autant un choix exclusif de France Volontaires mais ce constat s'explique en grande partie par le contexte politique et le contexte d'implantation de France Volontaires au Laos. Toutefois, cette proximité avec les organisations de la société civile est ce qui nous distingue le plus des autres organismes d'envoi de volontaires tels que KOICA ou JICA. Pour autant, la plupart des VSI travaillent aussi avec des autorités laotiennes, le plus souvent au niveau du district. Le montage des projets de développement au Laos repose souvent sur des coopérations entre ONGI, NPA et autorités locales à travers la signature de MoU. C'est ce qui permet, notamment, aux VSI d'obtenir des visas de travail. Toutefois, le volontariat français ne jouit pas d'une reconnaissance au niveau national. Il faudrait nous interroger sur la pertinence (et la faisabilité) de développer un partenariat avec le gouvernement laotien afin de faciliter notre reconnaissance au Laos.

e. Soutenir les Chantiers de solidarité internationale

*** Elargir le réseau des structures susceptibles d'accueillir des Chantiers de solidarité internationale**

Aujourd'hui, la demande de la part de jeunes français est beaucoup plus forte que l'offre des structures d'accueil. Un grand nombre de jeunes intéressés par le Laos pour réaliser leur Chantier est obligé d'être redirigé vers d'autres pays. Il y a donc un travail important de prospection à faire.

*** S'assurer de la qualité des Chantiers de solidarité internationale**

La dimension de rencontre et d'échange avec des jeunes laotiens est encore trop souvent absente des Chantiers réalisés au Laos. Il faudrait peut-être se rapprocher de la *Lao Youth Union* ou de réseaux de volontaires nationaux afin de mettre en contact des jeunes des deux pays, ce qui pourrait permettre parallèlement de soutenir l'émergence et la mise en œuvre d'initiatives dans le secteur de la jeunesse au Laos.

f. Matrice SWOT du volontariat français au Laos

A partir de tous les éléments qui ressortent de cette étude, nous pouvons établir la matrice SWOT suivante :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> * France Volontaires commence à être connue au Laos, notamment du fait de sa présence permanente au Laos depuis 2019. * Le volontariat français offre une grande diversité de profils de volontaires. * L'appréciation globale de l'intervention des volontaires par les structures d'accueil est relativement bonne, ce qui indique que l'expertise et le sérieux des volontaires sont reconnus. * La majorité des volontaires œuvrent auprès d'organisations de la société civile. * Les volontaires français couvrent une bonne partie du territoire. * Il existe un réseau d'anciens volontaires restés au Laos qui soutient la dynamique de volontariat au Laos. 	<ul style="list-style-type: none"> * L'équipe de France Volontaires au Laos est restreinte, ce qui limite le nombre d'actions qui peuvent être mises en place. * France Volontaires ne dispose pas encore d'un espace facile d'accès et ouvert à tous au Laos. * France Volontaires Laos manque d'outils de communication pour renforcer sa visibilité. * Les volontaires réalisent leurs missions essentiellement auprès d'ONGI françaises et encore peu auprès d'associations locales. * La majorité des volontaires français au Laos partent en dehors de tout cadre, ce qui peut les placer en situation de vulnérabilité.
Opportunités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> * Le désir d'engagement des jeunes français est fort, en témoigne le nombre de demandes traitées par France Volontaires. * Il existe un désir d'engagement chez les jeunes laotiens qui transparait à travers l'existence de réseaux informels. * France Volontaires entretient de bonnes relations avec les autres organisations internationales de volontariat (UNV, KOICA, JICA) ce qui pourrait permettre de futures collaborations pour promouvoir et développer le volontariat au Laos. 	<ul style="list-style-type: none"> * Le coût de cofinancement des missions de volontariat est relativement élevé pour les structures locales. Ces dernières se tourneront plus facilement vers d'autres organisations internationales de volontariat qui proposent des volontaires « <i>free of charge</i> » ou vers des volontaires qui financent eux-mêmes leur mission. * Le volontariat en général reste insuffisamment reconnu par les autorités et la société civile laotiennes. * Le contexte législatif et politique au Laos ne permet pas le développement du volontariat dans le pays. * La société civile laotienne est encore émergente.

C. Recommandations pour le développement des activités de France Volontaires au Laos

Les recommandations qui suivent sont directement issues des résultats de la présente étude et des discussions plus informelles qui ont été partagées avec les responsables des structures et/ou les volontaires.

Recommandations pour la poursuite des activités de France Volontaires Laos :

- * La plupart des axes de développement de France Volontaires au Laos ne sont réalisables qu'avec une reconnaissance légale dans le pays. Il est donc impératif d'obtenir cette reconnaissance.
- * Créer un espace d'accueil convivial et ouvert à tous, offrant une gamme diversifiée d'activités.
- * Renforcer l'équipe avec des cadres nationaux. Non seulement la présence de nationaux au sein de l'équipe améliorerait notre compréhension du contexte laotien et faciliterait nos relations avec les autorités laotiennes et avec un certain nombre d'organisations de la société civile laotienne, mais si nous voulons développer nos activités, nous avons également besoin d'une équipe renforcée.
- * Poursuivre la prospection pour élargir le réseau des structures d'accueil, en particulier pour les Chantiers de solidarité internationale et veiller à ce que la dimension de rencontre et d'échange avec des jeunes laotiens lors de ces Chantiers soit bien présente.
- * Mettre en place une stratégie à destination des volontaires hors-dispositifs et hors-cadre pour sécuriser leurs parcours d'engagement.
- * Rejoindre les réseaux de partage d'information pour permettre à France Volontaires de gagner en visibilité et recueillir les actualités relatives à la société civile au Laos.
- * Développer la communication aussi bien à destination des potentielles structures d'accueil que des volontaires, quel que soit leur statut afin de faire connaître notre présence et notre offre de services, de soutenir notre dynamique de prospection et d'atteindre les volontaires hors-dispositif et hors-cadre.

Conclusion

Cette étude sur le volontariat au Laos a été réalisée afin de répondre à des objectifs multiples : établir un panorama des pratiques d'engagement des Français au Laos, tant d'un point de vue quantitatif que d'un point de vue qualitatif (formes d'engagement, encadrement, gestion, objectifs des SA, etc.) ; mieux connaître et comprendre le contexte laotien dans le domaine de la solidarité internationale ; promouvoir le volontariat français auprès des diverses structures et les informer de l'existence, de la présence et des missions de France Volontaires au Laos.

Au total, 415 VIES (444 si on ajoute les volontaires français engagés en dehors de dispositifs français ou engagés dans des dispositifs français en dehors du champ de la solidarité internationale) et 31 structures d'accueil ont été recensés en 2018 dans le cadre de cette étude.

Les rencontres effectuées au cours de cette étude ont permis aux structures d'accueil et aux volontaires d'exprimer leurs besoins et leurs attentes face à la mission d'appui/accompagnement de France Volontaires.

Au-delà du bilan retracé tout au long de ce rapport, l'étude a permis d'identifier deux grandes dynamiques du volontariat français au Laos.

La première tendance est le besoin fort des structures locales (mais pas seulement) en compétences techniques et en renforcement des capacités. Cela se reflète notamment à travers le niveau d'études élevé des volontaires (30% ont un bac+5 et plus, 100% si on ne considère que les VSI). Les structures d'accueil recherchent des personnes qualifiées ayant déjà une expérience professionnelle à leur actif, et qui sont à même d'intégrer rapidement une équipe professionnelle, de comprendre les objectifs et missions d'une structure. Il s'avère que les VSI sont des profils de volontaires qui correspondent le mieux aux besoins des structures d'accueil et aux responsabilités que celles-ci délèguent, ce qui explique en partie le nombre constant de VSI au Laos depuis 2014 (une trentaine par an). Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que les volontaires sont aussi en attente de développement personnel et professionnel. Il est important de soutenir les structures afin que les besoins et les attentes des volontaires soient mieux pris en compte. Cela permettrait une meilleure efficacité de la mission grâce à une satisfaction de l'ensemble des parties prenantes.

La deuxième tendance est la demande de plus en plus forte pour des projets personnels de vacances solidaires. Le Laos est un pays qui attire de nombreux touristes (4,19 millions de touristes en 2018, soit 8 % de plus qu'en 2017¹⁴). Il semblerait que de plus en plus de touristes souhaitent concilier voyage et action solidaire. Ces personnes sont alors à la recherche de structures capables de les accueillir quelques semaines au cours de leur voyage. Elles proposent généralement leurs services à titre bénévole et sont parfois même prêtes à payer la structure pour les accueillir. Ceci peut constituer un élément d'explication pour la durée moyenne des séjours relativement courte (55% des missions durent moins de 3 mois). Toutefois, cette tendance soulève deux inquiétudes. Ces volontaires ne disposent pas toujours des compétences recherchées pour la mission et la courte durée de leur séjour ne leur permet pas de bien appréhender le contexte laotien. Le transfert de

¹⁴ Ministry of Information, Culture and Tourism, "2018 Statistical Report on Tourism in Laos"

Conclusion

compétences dans le cadre de ces missions est donc négligeable. Par ailleurs, si la demande continuait à s'accroître, cela pourrait entraîner le développement du volontourisme au Laos, pays encore relativement préservé pour le moment. Il est important de sensibiliser les candidats au volontariat et de soutenir les structures afin que les volontaires accueillis répondent à leurs besoins. Cela permettrait d'améliorer la qualité des missions, aussi bien pour les volontaires que pour les structures d'accueil.

Nous constatons que la demande est très forte en termes de volontariat et en termes d'information au Laos. France Volontaires est donc sollicitée pour répondre à ces attentes, aussi bien dans ses missions de sensibilisation et d'information que d'accompagnement de toutes les formes d'engagement volontaire et solidaire pour permettre un développement du volontariat français au Laos en quantité et surtout, en qualité.